

# C O L O M B I C U L T U R E



Metz 94 - Alouette de Nuremberg noire - Prop. HIRSCHNER - Photo Ripaldi

**N° 96 MARS 1995**

**Revue Bimestrielle**

## le mot de la rédaction

Dans la confusion qui règne actuellement dans l'aviculture française, la SNC a montré sa force en trouvant de nouvelles énergies pour se régénérer.

En effet, l'équipe fidèle au Président Simon a préféré ne pas se représenter et des jeunes viennent assurer la relève. Ce qui ailleurs aurait pu être une véritable révolution s'est passé, certes dans le suspense, mais sans drame.

Une volonté de voir la SNC gérer la colombiculture en France et à l'Étranger, que vous avez exprimée par vos votes, se trouve ici confirmée.

Quelques semaines seront nécessaires aux "bleus" pour acquérir les automatismes indispensables à la bonne marche du navire. Ensuite, n'en doutons pas, les qualités de chacun ne tarderont pas à s'exprimer.

Qui, mieux que Frindel, peut représenter la colombiculture en France et à l'Étranger ? Polyglotte, ses fonctions à l'Entente Européenne sont très appréciées. Très actif, ses qualités sont connues, ses connaissances en génétique très utiles pour tous, sans parler de ses qualités de peintre ou de juge. Nous savons qu'il fera son travail avec conscience.

Hudry, qui gèrera l'informatique, est capable de tirer le maximum de l'ordinateur (un plus pour la SNC).

Dumon reste aux commandes de la trésorerie, à la satisfaction générale.

Toos et Louis ont aussi pris du service. Que demander de mieux ? La précédente gestion laisse des finances saines, permettant ainsi de réaliser tous les projets attendus par tous (notamment la mise en route du nouveau Standard avec photos couleurs).

Remercions ici chaleureusement les sortants et restons à la disposition des nouveaux pour que le drapeau de la SNC flotte encore plus haut.

Dans ce numéro, des réactions, des idées pour moderniser nos règlements d'expositions. Une Commission tiendra compte de toutes les suggestions, tout en voyant ce qui se passe ailleurs.

Robert RIPALDI



Nevers - GPH et Champion Régional Cravaté Français jaune  
Prop. Mme ALBERTINO - Photo Ripaldi

### COLOMBICULTURE

N° 96 MARS 1995  
Commission Paritaire N° 70430

Directeur de la Publication :  
Robert RIPALDI

Rédaction et Routage :  
Jean-Louis FRINDEL  
36, Rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD  
Robert RIPALDI  
315, Av. de Montolivet - 13012 MARSEILLE

### SOCIÉTÉ NATIONALE DE COLOMBICULTURE

PRESIDENT : Jean-Louis FRINDEL  
36, rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD  
Secrétaires : Ph. HUDRY et D. TOOS  
Ph. HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES  
Le courrier relatif aux adhésions, cotisations, abonnement à "Colombiculture" et commandes de bagues, doit être adressé au Secrétaire.

### — ADHESION A LA S.N.C. —

COTISATION ANNUELLE : 20 Francs

- Par Chèque Bancaire
- Par Chèque Postal  
C.C.P. Paris 2204 40 P
- Par Mandat

### BAGUES 1994

Le prix des bagues reste fixé à 11 Frs la dizaine, indivisible (prix franco de port et d'emballage).  
Le règlement des bagues doit être joint à la commande, il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.  
Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). Les bagues doivent être réglées par virement postal ou bancaire établi à l'ordre de la : S.N.C.  
C.C.P. 2204-40 P PARIS  
ou Chèque bancaire à l'ordre de la S.N.C.  
(par virement C.C.P., prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes), le tout adressé au Secrétaire :  
Ph. HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES

### ABONNEMENT A "COLOMBICULTURE"

REVUE BIMESTRIELLE

FRANCE : 130 F. — PAYS D'EUROPE : 140 F  
AUTRES PAYS (y compris les T.O.M.) : 150 F.  
(avec envoi par avion)

Règlement à votre convenance à l'ordre de la S.N.C.  
 Par Chèque Bancaire  
 Par Chèque Postal (C.C.P. Paris 2204-40 P)  
 Par Mandat

Les articles édités dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et non celle de la Rédaction ou de la S.N.C. Tous droits de reproduction, même partielle, d'un ou plusieurs articles sont subordonnés à l'accord préalable de leur auteur ou de la Rédaction.

### SOMMAIRE

Le mot du Président  
Réunion du C.A.  
Champ. de France du Bagadais  
Champ. de France du Modène  
Champ. de France du TNB  
Les AOC, les Divers...  
Liste des Juges

Imp. LA CHRYSALIDE - 91 66 68 62

## LA S.N.C. ET VOUS ou le mot du président

Je veux d'abord rendre hommage au Président d'Honneur Claude Simon pour les dix années qu'il a consacrées au service de la S.N.C., surtout dans la période délicate du début de ses prises de fonction.

Il laisse une situation saine sur le plan financier, et il y aura une continuité dans la réalisation des grands projets entamés en faveur de la Colombiculture, notamment la réalisation du nouveau Recueil des Standards.

Je veillerai à ce que la S.N.C. soit représentative pour notre "hobby" aussi bien que tous ceux qui l'on servie comme président jusqu'à présent, avec la collaboration du Conseil d'Administration. La S.N.C. appartient à chacun de ses membres.

Nous ne gèrerons pas le passé mais devons développer l'avenir serein, efficace de la S.N.C. Vous vous rendrez compte de quelques points de notre programme dans le rapport de la réunion du C.A. du 4 février.

La liste est loin d'être complète et je vais tenter de la commenter.

La nouvelle équipe en place au C.A. et dans le Comité Directeur, a envie de faire évoluer la S.N.C. le plus rapidement et le plus efficacement possible.

Et nous sommes pleins d'idées, c'est pour cela que je demande à tous : présidents de clubs, organisateurs d'expositions, juges, éleveurs surtout, de faire confiance à notre équipe.

"On ne peut échouer si l'on est fermement résolu à ne pas échouer".

Moi aussi j'ai pleine confiance en tous, pour une collaboration saine.

Nous envisageons de revoir, afin de les améliorer, toutes les rubriques qui concernent notre colombiculture.

D'abord par une meilleure répartition des tâches et des responsabilités au C.A., en créant des commissions de travail ponctuelles ou durables sur les points suivants :

- amélioration des Nationales S.N.C. dont le règlement pourrait être étendu à toutes les expositions nationales, voire aux autres espèces.

- meilleure dotation des Prix S.N.C. et des patronages avec notion de propagande pour notre cause.

- un vaste programme de publicité pour la S.N.C. qui devra inciter des éleveurs à y adhérer.

- une étude concrète en faveur des clubs de race et leur promotion.

- une amélioration de la qualité de la revue par l'implication d'un maximum de monde, comme correspondants, avec un appel aux lecteurs pour des suggestions diverses.

- une meilleure relation avec les organismes respectifs étrangers pour promouvoir les rapports entre clubs et éleveurs de différents pays.

- assurer et assumer le rôle de "chapeau" pour l'ensemble de la colombiculture et apporter ainsi notre contribution en faveur d'une réunification nationale, tant du côté des juges que du côté de la Confédération Nationale de l'Aviculture Française.

- assurer la prise en charge technique des juges "Pigeons" en collaboration avec toutes les formations régionales ou amicales de juges existantes.

- poursuivre efficacement le service des bagues... et bien d'autres... à vous de nous en suggérer en plus !

Notre souci premier sera d'assurer la qualité et l'efficacité dans tous les domaines, dans un esprit serein et convivial, avec une volonté et une détermination de réussir pour votre avantage en tant qu'éleveurs de pigeons de race.

Pour illustrer cette volonté de progresser, permettez-moi de citer un grand président... Abraham Lincoln :

"Je ne me prétends pas plus exempt d'égoïsme que le commun des mortels, mais j'ai le sentiment que toutes mes aspirations devraient - et par conséquent doivent - être placées là où elles sembleront avoir le plus de chances de faire progresser notre cause, et nulle part s'il le faut".

Si c'est pour les Pigeons et la Colombiculture, la S.N.C. est POUR !

Le Président  
Jean-Louis FRINDEL

# REUNION DU C.A. DE LA S.N.C.

## Rue de Lille - Paris le 4 février 1995

.....

*M. Alamargot nous demande de publier intégralement la partie du compte-rendu qu'il a réalisée jusqu'à la prise de fonctions de M. Hudry. Ce que nous faisons.*

Sont présents : Simon, Combemorel, Pannetier, Augier, Toos, Louis, Alamargot, Quiros, Colmars, Cottureau, Frindel, Geffray, Hudry, Ripaldi, Michels, Dumon, Michel J.L., Raoust, Favier, Darchen, Finot, Mme Francqueville.

Excusés et Pouvoir : Micard à Alamargot, Zordan à Simon, Vastel à Cottureau, Cros à Toos, Grunenberger à Frindel, Rousset à Geffray, Guillemot à Michels.

Absent : Wilczinski.

Ordre du jour : Compte rendu de la Nationale de Montluçon. Nationale 1995 à Chambéry. Bilan financier exercice 1994. Réélection du Bureau. Revue Colombiculture. Standard Pigeons. Stand SNC au Salon de Paris. Participation aux expositions de Nuremberg 95 et Berne 1996. Questions diverses.

Début de la séance 14 h 30 : attente des retardataires dû aux horaires des trains.

Monsieur Simon, Président du moment souhaite la bienvenue à l'assistance et présente ses vœux tout en remerciant les présents d'être là.

Dans l'attente des derniers arrivants la conversation s'engage sur la Nationale SNC de Montluçon. On reproche à Montluçon de ne pas avoir fait savoir que les retours seraient gratuits. Alamargot qui a sur lui le règlement de Montluçon démontre que ces dires sont faux et regrette de telles paroles de la part d'un membre du CA.

Une commission pour régler une bonne fois pour toutes cette modalité des retours gratuits est formée.

Elle est composée de Jean-Louis Michel, Ripaldi, Hudry et Alamargot.

Pour Chambéry, Hudry annonce que l'exposition sera composée uniquement de pigeons, que la présentation sera faite sur un rang et en classe jeune et adulte.

Passage au poste suivant : Bilan 1994

Claude Simon fait remarquer que dans l'état des choses, les bagues ne laissent pratiquement pas de bénéfice ou très peu, le transport en étant responsable. Pour 1994 seulement 2109 fr.

Il est décidé que R. Ripaldi se déplace à Nuremberg (décembre 95) pour réaliser des photos en faveur de la revue.

Ensuite réélection du bureau :

A poste de Président deux candidatures.

Celle de Claude Simon. Celle de J.L. Frindel.

Résultat du vote : J.L. Frindel 15 - Claude Simon 14 nombre de votants 29 exprimés 29. Majorité ?..

Jean-Louis Frindel remercie ceux qui lui accordent cette confiance et déclare : "Claude Simon a servi notre colombiculture pendant dix ans comme Président et ne s'en est jamais servi. Pour cela je l'en félicite et je demande qu'il soit nommé Président d'Honneur.

C'est par un refus catégorique que ce rôle est refusé par Claude Simon.

Jean-Louis Frindel demande un vote à main levée pour confirmation.

De nouveau, refus catégorique de la part de Claude Simon qui considère avoir agi pour le compte de la SNC pour en assurer sa continuité et non pour les honneurs.

Passent ensuite l'élection des Vice-Présidents.

Sont candidats : Ripaldi, Colmars, Raoust, Quiros  
Ont obtenus : Ripaldi 22, Colmars 17, Raoust 14, Quiros 12.  
Ont obtenus aussi Favier 3, Michel 2, Augier 2, Combemorel 2. Puis 1 voix à Dumon, Simon, Geffray, Alamargot, Louis et des bulletins blancs.

Pour le secrétariat Alamargot ne se représente pas déclarant se trouver sur le même bateau que Claude Simon avec qui il a collaboré pendant 8 ans.

Deux candidatures : Hudry et Toos

Ont obtenu : Hudry 15 voix Toos 17, bulletins blancs 11, abstention 1.

Hudry sera secrétaire, Toos secrétaire adjoint.

Pour les trésoriers Dumon garde son poste. J.L. Michel ne souhaite pas rester il sera remplacé dans les mois qui viennent par Jacques Louis. Le temps de faire les transferts.

**Jusque là ce compte rendu est fait par Alamargot**

Votants : 29

M. Ripaldi : 22 voix, élu Vice-président de la SNC  
M. Colmars : 17 voix, élu Vice-président de la SNC  
M. Raoust : 14 voix, élu Vice-président de la SNC  
M. Quiros : 12 voix, élu Vice-président de la SNC

M. Favier : 3 voix  
M. Augier : 2 voix  
M. Combemorel : 2 voix  
M. Michel : 2 voix  
M. Alamargot : 1 voix  
M. Dumont : 1 voix  
M. Geffray : 1 voix  
M. Louis : 1 voix  
M. Simon : 1 voix

Secrétariat : M. Alamargot, Secrétaire général ne souhaite pas renouveler son mandat. Il en est de même pour

M. Micard, Secrétaire-adjoint, qui n'est pas disponible le samedi pour assister aux réunions du Conseil. Appel de candidatures est lancé. M. Hudry se porte candidat au poste de Secrétaire général et M. Toos au poste de Secrétaire-adjoint.

Votants : 28

M. Hudry 15 voix, élu Secrétaire général de la SNC

M. Toos 17 voix, élu Secrétaire-adjoint de la SNC

Bulletins blancs : 11

Trésorerie : M. Dumont, trésorier général, se porte candidat au renouvellement de son poste. M. Michel, trésorier-adjoint ne désire pas renouveler son mandat. M. Louis se porte candidat au poste de trésorier-adjoint mais demande que sa prise de fonctions n'intervienne que dans un minimum de 2 mois. M. Michel continuera à assurer cette tâche et prendra contact avec M. Louis en temps utile.

Votants : 29

MM. Dumont et Louis sont élus respectivement trésorier général et trésorier-adjoint à l'unanimité des membres présents.

**ALLOCUTION DE M. FRINDEL, PRESIDENT**

Dans son allocution, M. Frindel remercie les membres du Conseil pour la confiance qui lui est accordée. Il demande que tous les membres du Conseil travaillent en collaboration, sans rancœurs, pour le bien de la Colombiculture française et pour le bien de la SNC. Tous doivent participer, dans un esprit constructif, à son développement.

• Répartition des tâches

Le Secrétaire sera chargé de la gestion informatique des membres et des abonnements. Il devra se mettre en contact avec M. Simon pour récupérer le matériel et les documents. Le président souhaite que les tâches soient mieux réparties, c'est pour cela qu'il ne désire pas assurer le travail que faisait M. Simon pour pouvoir mieux se consacrer au fonctionnement de la SNC, sans être surchargé par des tâches administratives. MM. Hudry et Toos se mettront d'accord pour se répartir le travail.

M. Alamargot continuera à assurer la responsabilité des patronages SNC.

• Rythme et fonctionnement des réunions

M. Frindel pense que 2 réunions du Conseil par an sont insuffisantes. Il serait souhaitable de passer à 4 rendez-vous annuels. Il souhaite aussi que le travail par commission soit plus largement utilisé. Les futures réunions seront programmées en journée. En effet, la formule actuelle ne semble plus adaptée car elle ne permet pas de traiter tous les sujets qui le mériteraient. Il est vrai aussi qu'à partir du moment où 30 personnes se déplacent à Paris, il vaut mieux faire une réunion de travail en journée plutôt qu'en demi-journée. Les frais inhérents à une réunion étant les mêmes quelle que soit sa durée.

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le samedi 8 avril à 10 h.

Police des réunions : afin d'éviter des pertes de temps, il est demandé aux membres du Conseil d'observer un minimum de discipline durant les débats.

Les comptes rendus des réunions devront être établis le plus rapidement possible afin qu'ils paraissent dans la revue qui suit, ceci de façon à ce que les décisions prises soient applicables et appliquées immédiatement.

• Organisation de la S.N.C.

M. Frindel énonce les points qui lui paraissent importants : Concernant la revue Colombiculture, M. Frindel souhaite que la qualité soit encore augmentée et demande aux membres du C.A. de participer plus largement à sa rédaction, notamment en écrivant un petit article ayant pour but de se

présenter, d'informer les adhérents sur leur élevage...

Promouvoir l'adhésion des Clubs spécialisés.

Promouvoir l'adhésion des juges pigeons et établir une liste des juges membres de la SNC. Il semble inconcevable que des juges pigeons ne soient pas membres de la SNC et encore plus inconcevable qu'ils ne soient pas abonnés à la revue, seul organe leur permettant de se tenir au courant de l'évolution des standards, de l'homologation de races nouvelles et de toutes décisions relatives aux jugements ainsi que d'informations concernant la mise à jour perpétuelle de leurs connaissances, etc.

Etablir un cahier des charges pour l'organisation des Nationales SNC. A ce sujet, M. Frindel présente un projet émanant de M. Hudry. M. Simon s'étonne que ce soit M. Frindel qui ait reçu ce projet alors qu'il était encore président il y a une heure de cela. M. Hudry répond qu'il ne s'agit pas d'une étude spécialement faite pour le C.A. et qu'il s'agit seulement d'une réflexion personnelle qu'il a transmis à M. Frindel à titre d'information.

• Bagues

M. Frindel fait part aux membres du Conseil que M. Tanchou ne pourra plus assurer la rétrocession des bagues à partir de 1996. Il nous faudra donc trouver un autre fournisseur. M. Ripaldi présente les bagues utilisées en Angleterre que lui a transmis M. Guillemot. Les membres du conseil sont unanimes à propos de la grande qualité du produit, très supérieure à celle de nos bagues actuelles. M. Frindel est aussi en contact avec l'Allemagne qui va probablement changer de fournisseur en 1997 et opter pour des bagues en matière plastique spéciale avec inscription au laser. Des devis vont être demandés et une décision sera prise ultérieurement.

• Revue Colombiculture

Pas d'observation spéciale concernant la revue. Elle est de grande qualité et cela grâce à l'énorme travail de Robert Ripaldi.

• Nouveaux standards SNC

Il est fait référence au coût de l'impression du nouveau standard. M. Ripaldi apportera à la prochaine réunion le devis de l'imprimerie qu'il a contactée à Marseille, et M. Simon celui de l'imprimerie qu'il a contactée à Belfort.

• Stand S.N.C. au Salon de Paris

Des dispositions vont être prises pour que la SNC présente un stand à l'occasion du Salon de Paris. M. Longein, président de la SCAF, a assuré qu'un emplacement était disponible pour la SNC.

• Participation aux Expositions de Nuremberg (95) et Berne (96)

Nuremberg : 15-17 décembre 1995. La SNC participera à cette grande exposition allemande en présentant des spécimens des races françaises encore peu ou pas connues Outre-Rhin.

Berne (96) : Grande exposition suisse. La STV, homologue de la SNC chez nos voisins suisses, nous demande de participer. Les formalités douanières pour les animaux seront facilitées. Des renseignements plus précis nous parviendront prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé et n'y ayant pas de questions diverses, M. Frindel clot la séance à 17 h 15 en remerciant les membres présents et leur souhaitant bon retour.

A l'issue de la réunion, M. Claude Michels offre le champagne pour fêter son arrivée au sein du Conseil d'Administration de la SNC. Nous le remercions pour cette attention appréciée de tous.

Le Secrétaire  
Philippe HUDRY

Le Président  
Jean-Louis FRINDEL

**MISE AU POINT :**  
**le pourquoi de mon retrait**  
**du poste de secrétaire**

Afin de calmer quelques langues maléfiques, je tiens à apporter ces précisions.

Pour ceux qui prétendent qu'il y a inamitié entre Jean-Louis Frindel ou Robert Ripaldi et moi, je tiens à en apporter le démenti, tout au moins en ce qui me concerne.

Si le poste de président a basculé en faveur de Jean-Louis, ce ne sont pas eux deux qui l'ont gagné mais bien les treize autres qui ont voté en sa faveur.

Pour mon compte, j'ai pris ce secrétariat le 6 février 1988, remplaçant Richard Jauneau, démissionnaire.

Depuis cette date j'ai travaillé pour la SNC en étroite collaboration avec Claude Simon.

Durant cette période je n'ai été absent aux réunions qu'une seule fois (réunions de Paris s'entend). Il n'en est pas de même pour tous. La vieillesse étant, semble-t-il, la raison de l'échec de Claude Simon, je me suis senti dans le même cas. Inutile de rester pour gêner, d'autant que deux nouveaux-nés pleins d'ambition et de prétention attendaient pour poser leurs candidatures. A ceux-là je ne voudrais pas barrer la route.

Malgré cela, je voudrais rappeler que vous avez été 423 sur 495 bulletins exprimés à m'accorder votre confiance lors des dernières élections.

Fort de cette confiance, je dois vous assurer que, restant au sein du C.A. de la SNC, je participerai à un maximum de commissions. D'ailleurs j'ai conservé l'attribution des patronages et aussi des coupes. Cela pour éviter les changements d'adresses toujours préjudiciables.

Je suis également incorporé à une commission chargée du moyen d'assurer les retours gratuits pour les Nationales SNC.

Autre point qui me chagrine :

On m'a reproché de ne pas avoir fait savoir dans le règlement de Montluçon que les retours étaient gratuits et que l'absence de certains était due à cela.

Que celui qui a dit ça reprenne la revue Colombiculture n° 92 de juillet 1994 art. 11 de notre règlement d'exposition et s'apprenne à lire. Tout y est.

La preuve de cela est que nous avons même fait des retours gratuits sur Gueugnon et il n'y a pas les 200 km imposés.

Quelquefois deux sous de bon sens arrangeraient bien les choses.

A bientôt pour des articles plus constructifs.

Elie ALAMARGOT

**NDLR : Bon, nous pensons que tout ce que chacun a fait, il l'a fait pour le bien de la SNC. Les hommes se suivent, la SNC reste.**

**RASSEMBLEMENT DE TOUTES**  
**LES RACES DE BOULANTS**

**HAGUENAU du 13 au 15 OCTOBRE**

Pour tous renseignements et feuilles d'inscription :  
Didier FABRE - 11, rue de Kehlenhof - 67110 WINECKYHAL

**et à l'occasion de la Nationale S.N.C.**

**CHAMBERY du 10 au 12 NOVEMBRE**

Pour tous renseignements et feuilles d'inscription :  
Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES

**CHAMPIONNATS D'EUROPE**

Tous les Clubs qui organisent une rencontre européenne de leurs races, en France ou à l'étranger, sont priés d'en informer par retour de courrier le délégué à l'Entente Européenne, afin de figurer dans le calendrier des Championnats d'Europe établi par l'E.E. et d'en obtenir le patronage.

Ecrire à J.L. FRINDEL - 36, rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD  
Tél. et Fax : 88 74 22 40

**SAINT-ETIENNE 9-11 DECEMBRE 94**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DU DRAGON**

Ce fut un petit championnat puisqu'il ne réunissait que 116 cages pour 16 éleveurs.

Mais comme c'est une région où il n'y a pas actuellement de Dragon, ce fût une occasion de le faire connaître aux éleveurs de cette région. Nous remercions les organisateurs de cette exposition qui nous ont réservé un très bon accueil, ainsi que tous les éleveurs qui ont participé.

C'est une belle exposition, très beau cadre, salle bien éclairée, fond de cage, sur un seul niveau, tout ce qui doit être pour un championnat. Une grande partie des éleveurs sont venus nous rendre visite, certains ont fait plusieurs centaines de kilomètres. C'est encourageant pour notre Dragon de voir qu'on se déplace de plus en plus pour ce magnifique pigeon.

Les résultats ont été les suivants :

Champion : F. bleu barré à M. Moriaux  
Vice-champion : F. bleu écaillé à M. Moriaux  
Meilleur bleu barré M. à M. Moriaux  
Meilleur bleu écaillé M. à M. Moriaux  
Meilleur grison M. à M. Moriaux  
Meilleur blanc F. à M. Lozniewski  
Meilleur noir M. à M. Rech  
Meilleur meunier M. à M. Pronost  
Meilleur jaune M. à M. Esterita  
Prix délevage : M. Lozniewski, 35 points

**ENTENTE EUROPEENNE - SECTION COLOMBICULTURE**  
**COMMISSION EUROPEENNE DES STANDARDS**

**DEFAUTS ELIMINATOIRES**

Le texte qui suit est le résultat d'une première étude des listes des défauts éliminatoires généraux, valables pour toutes les races, à travers divers pays.

La Commission Européenne des Standards la présente à l'ensemble des délégués afin qu'ils la communiquent à leur Commission des Standards Nationale respective, pour examen et amendement.

Tous les délégués sont priés de retourner le résultat de leurs travaux au Président de la Commission Européenne :

J.L. FRINDEL, 36, rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD

Il en sera donc de même pour la Commission française. Cependant, en guise d'informations pour tous les éleveurs exposants et de rappel pour les juges, nous publions ce projet de liste.

Il a été demandé à tous les pays de nous communiquer leur attitude vis-à-vis des vols interrompus (sauf chez les panachés et papillotés) car il s'avère que certains pays ne les considèrent pas comme défaut éliminatoire.

La liste présentée ci-dessous contient tous les défauts, caractères ou états de fait qui entraînent une disqualification du sujet porteur.

- sujet sans aucune valeur raciale, manquant de type, sujets de croisement manifeste\*
- sujets non bagués ou porteurs d'une bague d'un millésime au-delà de la durée admise (6 ans d'âge). La décision quant à une bague trop grande, d'une ou plusieurs tailles, est ajournée jusqu'à l'homologation définitive des listes de baguage de l'E.E.
- sujets manquant de soins, de condition, à développement médiocre (chétif), porteurs de marques de reconnaissance\* ou de détériorations importantes à tout niveau\*, sujets malades ou porteurs de parasites externes à forte dose.
- sujets chez lesquels les lignes de délimitation de parties colorées ont été toilettées par section visible des plumes aux ciseaux (ex. huppe, coquille, marques de la tête, bavette...).
- les présentations de volières sur ou sous-peuplées.
- toute influence mécanique, chimique ou médicamenteuse sur les parties emplumées ou dénudées par coloration, section, collage, façonnage en pliant, brisant, cousant ou implantant des plumes destinées à améliorer l'esthétique et donc la valeur du sujet.
- sujets porteurs d'une bague dilatée, recolorée, sectionnée ou resoudée\*.
- toute tentative de tromper le juge et d'influence par là son jugement.
- constatation indéniable de déformations squelettiques : bréchet fortement tordu en S, doigts déformés, absence d'ongle, pattes palmées (les trois derniers critères ne concernent pas les races à pattes fortement emplumées), bec déformé de quelque manière que ce soit, bréchet fendu (les sujets avec déformation du bréchet sont à apprécier en fonction de la déformation)\*.
- constatation indéniable de déformations du plumage : ailes fortement en bateau, aile fendue (les ailes sont dites en bateau lorsque les rémiges secondaires ne sont pas couchées correctement les unes sur les autres aile fermée, mais qui sont poussées vers le haut au-dessus de la ligne du dos, laissant celui-ci ouvert. Chez les races à très longues plumes, une position serrée des rémiges est souvent difficile

à atteindre, il convient alors de procéder avec tolérance adaptée).

- queue de travers, trop étalée ou fendue (sauf exception cf. standard), rectrices disposées en tuiles.
  - plume fendue.
  - actuellement comptent comme défaut (non éliminatoire) :
    - moins de 12 rectrices chez toutes les races
    - plus de 12 rectrices avec absence ou atrophie de la glande uropygienne (exception cf. standard)
    - plus ou moins 10 rémiges
  - autre couleur des yeux que celle demandée par le standard, yeux coulés ou de couleur différente, déformation de la pupille (exception cf. standard). On parle d'œil coulé si plus d'un tiers de l'iris est d'une couleur différente de celle demandée. De petites taches pigmentées ou foncées dans un iris d'une autre couleur exigée sont des défauts plus ou moins graves selon les races (cf. standard).
- N.B. - En ce qui concerne des races non homologuées, ce sont les directives des Commissions des Standards Nationales qui entrent en vigueur pour chaque pays.*

**ADDITIFS**

- \* les sujets de croisement manifeste sont ceux qui manquent indéniablement de type et sur lesquels on peut déceler manifestement des anomalies ou des déviations des caractères raciaux. En cas de doute, il convient de mentionner "manque de type" et non "sujet de croisement".
- \* les marques de reconnaissance peuvent se trouver à différents niveaux : sur les sujets : bague supplémentaire ou en plastique, coloration artificielle camouflée plus ou moins... sur les cages : signes distinctifs sur les plateaux, les cages (cadenas, dessins ou écritures sur le bois, perchoirs colorés, etc), objets divers dans les cages.
- N.B. - Ce dernier critère ne concerne pas les présentations spéciales de races spécifiées dans le règlement de l'exposition en question (plots dans les cages, cartons spéciaux en fond de cage, bijoux...).
- \* les détériorations constituent souvent des blessures, des cicatrices, des parties dénudées accidentelles ou résiduelles (rectrices arrachées, rémiges arrachées ou brisées...).
- \* le toilettage aux ciseaux est autorisé à condition de sectionner les plumes au ras de la peau afin d'éviter un toilettage ultérieur par arrachage. Les Poule Hongrois sont aujourd'hui la seule race où l'on tolère un toilettage aux ciseaux plus visible au niveau de la tête, mais les plumes du cou devraient être sectionnées à fleur de peau.
- \* note importante : une bague percée n'entre pas dans les considérations d'élimination et devra, le cas échéant, faire l'objet d'un débat au sein de la Commission des Standards, suivi d'une décision.
- \* la déformation du bréchet doit être sanctionnée proportionnellement à la déformation. Ceci signifie que la responsabilité de cette appréciation est laissée au juge qui devra en outre tenir compte du niveau de sélection de la race en question ou de la variété.

Jean-Louis FRINDEL

Président de la Commission Européenne des Standards

# DE L'ORTHOGRAPHE DES COULEURS ET VARIETES ET DES DIFFICULTES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Tout le monde, ou presque, connaît les fameuses dictées de Bernard Pivot parsemées d'embûches de toutes sortes. Or l'orthographe correcte des appellations de couleurs et variétés de nos animaux d'aviculture, notamment des pigeons, permettrait, à elle seule, de composer un texte qui n'aurait rien à envier à ceux de l'illustre présentateur et animateur de télévision.

**Joseph LE CARRER**

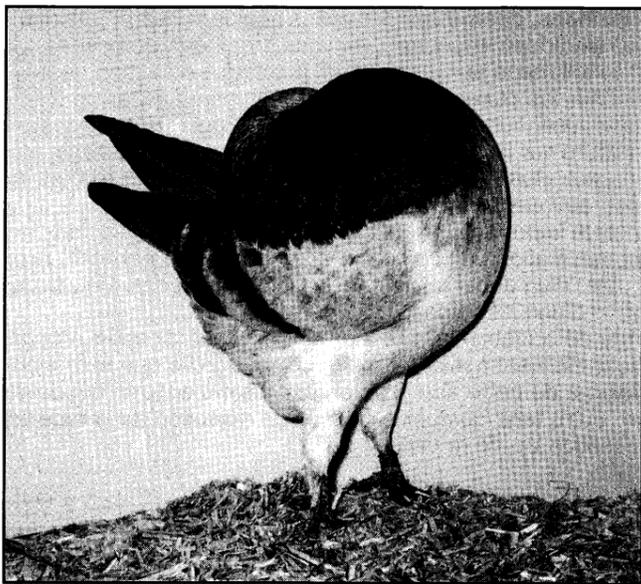
C'est ce que j'ai pu constater, tout à fait par hasard, dans le Dictionnaire Larousse des "Difficultés de la langue française", en faisant une recherche sur la variété "rouge cendré barré". Aussi je ne crois pas inutile de faire partager mon effarement et de donner ci-après un petit cours d'orthographe qui surprendra plus d'un lecteur. J'irai du plus simple au plus compliqué.

1. Lorsqu'une couleur est désignée par un adjectif simple, il y a accord entre l'adjectif et le substantif auquel il se rapporte. Exemple : un mondain bleu, des mondains bleus, une femelle bleue, des femelles bleues.

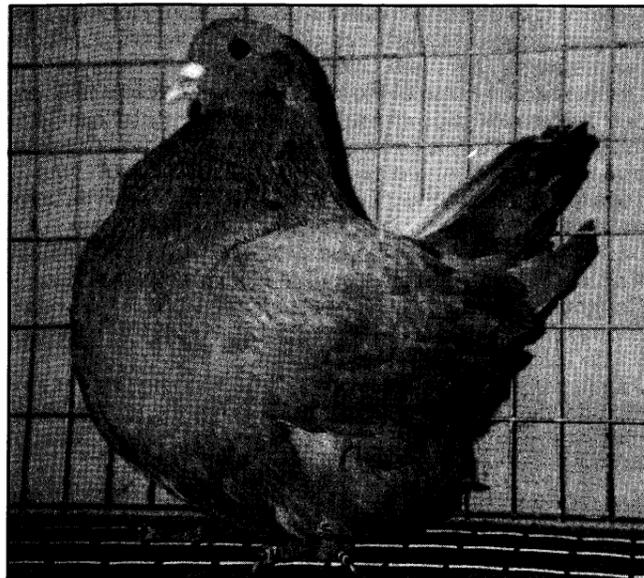
2. Si le mot désignant la couleur est un nom pris adjectivement et qu'on peut sous-entendre "couleur", il reste invariable. Exemple : un mâle chamois, une femelle chamois (et non chamoise), des Lahores lavande (sans "s").

3. Toutefois "écarlate, fauve, incarnat, mauve, pourpre et rose" sont assimilés à de véritables adjectifs et prennent l'accord. Nous écrivons donc "des Romains fauves" (avec un "s").

4. Certains adjectifs simples (au total 88) sont invariables, c'est à dire toujours au singulier. Parmi eux, citons ceux qui intéressent plus particulièrement l'aviculture : acajou, ardoise, argent, azur, brique, bronze, cachou, carmin, châtaigne, chocolat, chamois, cerise, citron, crème, cuivre, havane, indigo, isabelle, kaki, marron, or, paille, perle, pie, rouille, safran.



Champion Metz 94 Boulant Amsterdam grison - Prop. HUDRY - Photo Ripaldi



Coupe de France 94 Mondain jaune - Prop. DARFEUILLE - Photo Ripaldi

5. Quand les adjectifs sont réunis par deux ou trois pour qualifier un même substantif, ils sont invariables et reliés par un trait d'union. Ainsi on écrira "des Carneaux rouges" et "des Carneaux rouge-acajou".

6. Mais, quand le premier adjectif est suivi d'un autre qui le modifie, il ne faut pas mettre de trait d'union. Exemple : des Mondains rouge cendré.

7. Il en est de même lorsque l'adjectif est suivi d'un nom de chose. Ainsi on écrit sans trait d'union "jaune citron" (sous-entendu "jaune comme le citron"), jaune paille, jaune serin, gris perle, gris ardoise, bleu azur, bleu horizon...

8. Si l'adjectif est un nom composé, il s'écrit avec des traits d'union. Exemple : une robe gorge-de-pigeon.

9. Si deux adjectifs sont réunis par la conjonction "et", le sens de l'expression sera différent selon que l'on emploie le singulier ou le pluriel. Ainsi "des pigeons blanc et noir" signifie que chaque pigeon porte les deux couleurs. Mais si on écrit "des pigeons blancs et noirs" cela veut dire qu'il y a des pigeons blancs et des pigeons noirs.

10. Enfin le mot "couleur" se rencontre parfois dans des expressions comme "couleur chair" ou "couleur ardoise" qui sont invariables.

.....

A partir des indications ci-dessus, le lecteur pourra composer un texte d'une vingtaine de lignes qu'il dictera à ses amis. Il offrira un "pins" à ceux qui feront moins de dix fautes.

## CLUB DU BAGADAIS CHAMPIONNAT DE FRANCE 1994 Montauban 3 et 4 décembre

C'est dans la salle du Marché-Gare que se sont déroulés les Championnats du Mondain du Sottobanca, du Montauban, du Capucin et, bien sûr, du Bagadais. Environ 250 sujets étaient présentés.

Le jury était composé de :

MM. Vermez, Pannetier, Favier

La présentation commençait par une F.J. Argentée, moyenne, c'est un début.

Suivaient :

- Les mâles blancs, assez nombreux, avec du bon et du moins bon. Voire deux ou trois sujets n'ayant pas leur place dans un championnat. Quelques bons 1<sup>er</sup> Prix et finalement 2 PH à Baillet et Mlle Havard pour un très beau mâle typé, grand et court.

- Les femelles blanches, nombreuses et parmi elles quelques-unes superbes. A noter quelques-unes en 1<sup>er</sup> Prix pour problèmes de bréchet, de doigt déformé ou à qui il ne manquait pas grand'chose pour obtenir PH. Parmi elles, une superbe à Carette, Vergnaud, Fay.

PH à Roussel et Meunier, sujets de très bon type. Blanc à œil perlé. Rare et tellement agréable à regarder. Présentation de notre ami Methais avec 2, 1<sup>er</sup> Prix excellent encore un peu de travail et le PH sera complètement mérité.

- Les Bleu Barré : Pas très nombreux mais de bonne qualité. PH en mâles à Lortet et Carette avec de bons types et de bonnes têtes. Les cous sont bien sinueux, la tenue heurtée. 2 PH en femelles à Horny et Vergnaud pour des sujets assez complets.

- Les Bleu Ecaillé : Peu nombreux, dommage pour cette variété qu'il faut développer. PH pour la femelle d'Horny.

- Brun Barré, Ecaillé, Uni : de beaux sujets PH à Meunier (4). A noter une superbe femelle à Carette, malheureusement le bréchet n'est pas droit. Attention pour les unis surtout à ne pas les laisser trop au soleil, la couleur s'abîme et n'est plus homogène.

- Les Divers : moins nombreux que d'habitude mais avec quelques très bons sujets. PH à Aymard et Dunac qui a bien travaillé et qui bientôt sera au niveau que son père avait. Les Duns et les Ecaillés, dont certains ont une couleur discutable. Il y a dans cette classe des sujets qui sont plutôt bruns. PH à Sanchez en écaillé, PH à Fay.

- Les Grisons : quelques bons sujets. PH à Carette. Les grisons à vol blanc doivent être engagés en "Divers" à l'avenir.

- Les Jaunes : alors là, chapeau Messieurs Horny, Meunier, Carette, Vergnaud, Desbois, Mazière, quel bon en avant ! Du type, des têtes correctes, les yeux sont bons, les couleurs pratiquement toutes de qualité. La taille est correcte. 4 PH pour Carette, Meunier et Horny.

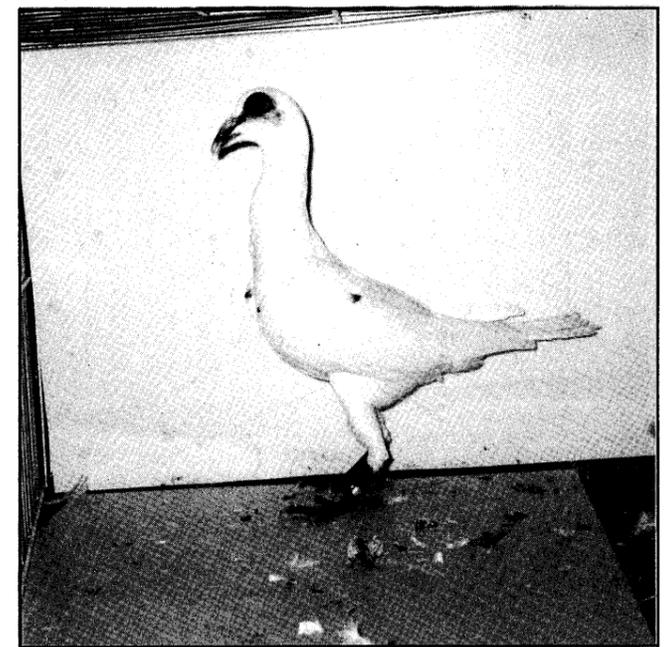
- Les Meuniers : voilà aussi une variété qui monte, les accouplement avec de bons bleus devraient permettre une progression rapide. PH à Carette pour le meilleur type.

- Les Noirs : bons, nombreux, ils sont en bonne santé, de nombreux éleveurs s'y intéressent et cela est très bien. PH en mâle à Fay et Dunac, en femelle à Horny, Desbois et Dubois. A noter de bons 1<sup>er</sup> Prix.

- Variétés Rares : une femelle crème AB type, à travailler le cou et tour d'yeux à Methais.

2 Lavande à travailler le type et la couleur.

1 Panaché bien typé, PH à Vergnaud.



Bagadais blanc - Photo Ripaldi

- Les Papillotés : excellente classe avec de bons types, de bonnes charpentes, assez bien dénudés. Il faut encore développer cette couleur. Accoupler les papillotés avec de bons unis noirs ou bruns, et bien sûr les divers qui sont mouchés de blanc à la tête avec quelques plumes blanches dans le plumage. PH à Meunier et Fay.

- Les Rouges : on a vu mieux, notamment les sujets de Jacky Poncelet qui nous manque beaucoup. Cependant, il nous faut féliciter les présents pour leur ténacité.

PH à Mlle Havard, M. Carette, à travailler les types et les couleurs.

- Les Bagadais de Nuremberg : MM. Cazier, Lamure, Methais, Présentaient une douzaine de sujets. PH et Champion à Lamure avec un mâle noir.

Des sujets corrects, l'idéal serait d'avoir plus de taille, des têtes et becs encore plus importants.

2 Panachés étaient présentés pour la première fois. Ils manquaient un peu de force, la couleur au point de vue marque laissait à désirer.

### COMMENTAIRES

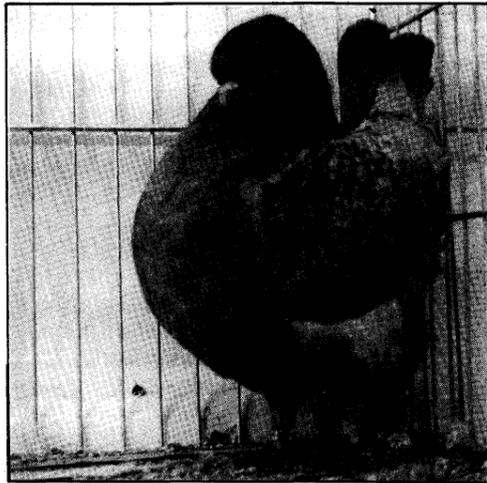
Il faut veiller sérieusement à conserver les "parties dénudées" de nos Bagadais Français en sélectionnant.

Les sujets ayant trop de longueur doivent être éliminés car c'est un défaut qui revient et qui est dur à éliminer. Il faut veiller aux silhouettes des cous. Le standard dit "cou long" et ayant une sorte de cassure à la quatrième vertèbre, ce qui donne un cou sinueux.

Alors, attention à tout cela en faisant vos accouplements. Bonne chance pour l'année 95.

Bernard FAVIER

# CHAMPIONNAT DE FRANCE 1994 DU MODENE



Schietti argenté maillé jaune - Prop. MONDIERE - Photo Porcheron

"Modena, Modena, Modena,  
tu es le plus beau pigeon du monde,  
Modena, Modena, Modena,  
you are the best of the world..."

Voilà ce que chantaient, entre 1 h et 2 h du matin, les quelque 130 participants au banquet du Championnat de France 1994 du Modène, à Thiers.

Quelle ambiance pour cette fête qui regroupait les éleveurs mais aussi leurs épouses, voire leurs enfants.

Moi qui ai participé à des expositions avicoles depuis plus de 30 ans et qui ai appartenu à plusieurs clubs, je n'ai jamais connu une telle ambiance, nos amis Belges, Hollandais et Allemands présents dans la salle n'en revenaient pas.

Quelle surprise aussi de voir des éleveurs plutôt timides ou effacés se mêler aux danseurs et chanteurs, en fait rien d'étonnant quand un club possède dans ses rangs un disc-jockey animateur comme Jacky Grauss ou des chanteurs comme Claude Bostmambrun, Jacky Allard et d'autres que je ne peux tous citer.

Pour parler pigeons, il faut savoir que le Championnat a été superbe, une salle claire et spacieuse, des allées larges, tous les sujets dans des cages 40x40 avec fond neutre et une organisation parfaite.

1370 sujets étaient présentés par 90 exposants. C'était un peu inespéré vu le printemps désastreux connu par certains qui n'ont pas été en mesure d'assurer leur participation habituelle en raison de naissances trop tardives, aussi tout laisse supposer que la présence de 1500 pigeons n'est pas loin, peut-être cette année à Chambéry.

Certains vont encore dire que le MCF accepte tout et racle les fonds de tiroirs. A ces soi-disants amis de la colombiculture je répondrai qu'ils auraient été bien inspirés de venir se rendre compte sur place, ce qui leur aurait permis de constater la qualité du Championnat. En effet, il faut dire que le niveau était très relevé, un des plus relevés que l'on ait connu comme en témoigne le fait que certains sujets ayant brillé dans certains des championnats régionaux ont été nettement devancés dans les classements. Il serait trop long de parler de tous les pigeons remarquables à ce Championnat mais je dois dire un mot au sujet des "Magnani". Le lot était excep-

tionnel, le meilleur que j'ai jamais connu, il est vrai que Christian Lagrange avait sorti l'équipe Championne d'Europe et cela s'est traduit pour lui, outre les titres, par 11 PH et 16 1<sup>er</sup> Prix.

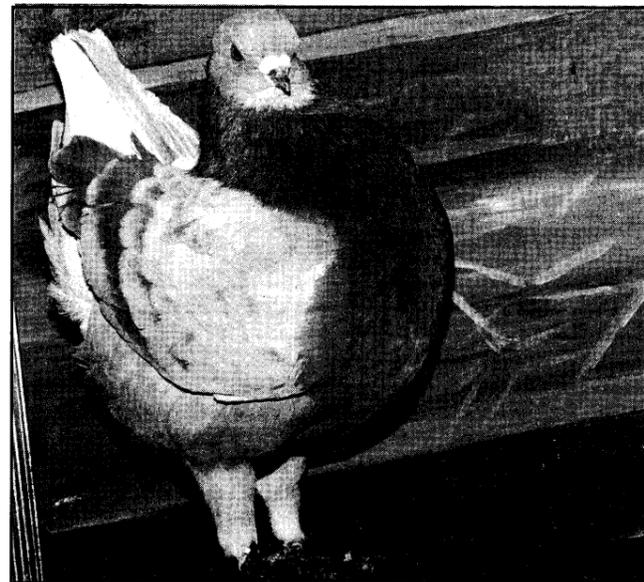
La lutte a été serrée dans toutes les variétés et classes comme en témoigne le temps qu'il a fallu au jury pour désigner les champions, certains pigeons ayant été revus et comparés plusieurs fois avant que la décision ne soit prise.

La gamme des variétés était à la hauteur de la qualité, certes certains "connaisseurs" diront qu'au Modène Club on fait n'importe quoi et que l'on mélange toutes les couleurs, à ces personnes je répondrai que le Modène Club a dans ses rangs plusieurs généticiens qualifiés, des éleveurs connaissant les lois de la génétique et surtout sachant les appliquer faire travailler les reproducteurs. Le résultat de tout cela s'est traduit à Thiers par la présence de variétés très rares telles les Schietti papillotés dans les variétés lavande, bronze, bleu ou indigo, Schietti barrés ou liserés blanc, dans les couleurs bleu, rouge, jaune, meunier ou fauve.

Gazzi noir papilloté, sans barres, bleu liseré ou maillé blanc et bien entendu les Gazzi Magnani.

Pour terminer, voici l'impression de deux éleveurs qualifiés, l'un en Strasser et l'autre en Carneau : "En venant visiter ce Championnat, nous pensions qu'il serait monotone et sans attrait de voir 1400 sujets de la même race, eh bien nous avons changé d'avis car avec autant de variétés (94 présentes), le Championnat est vraiment attrayant".

Michel LAGRANGE  
Secrétaire Général du M.C.F.



Schietti meunier - Prop. GRAUSS - Photo Ripaldi

NOTA : Les titres remportés par Lagrange ne sont pas à m'attribuer (j'aimerais bien !). Ils ont été remportés par notre adhérent de la Section Est Christian.

• • •

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DU MODENE LE PALMARES 1994

## GRAND CHAMPION

F. Schietti Jaune à C. LAGRANGE

## CHAMPIONS JEUNES

F. Schietti Jaune à C. LAGRANGE

F. Gazzi Bronze à B. TOUSSAINT

F. Magnani Sauri à C. LAGRANGE

## CHAMPIONS ADULTES

F. Schietti Maillé Jaune à D. MONDIERE

M. Gazzi Fauve Barré à D. CONEIN

M. Magnani Sauri à C. LAGRANGE

## VICE-CHAMPIONS JEUNES

M. Schietti Fauve Barré à P. EXCOFFON

M. Schietti Rouge à B. FAVIER

F. Schietti Bronze à C. LAGRANGE

M. Gazzi Crème Barré à M. MANIERE

M. Magnani Sauri à M. HENNEQUIN

## VICE-CHAMPIONS ADULTES

M. Schietti Crème Barré à P. LAPERRIERE

M. Schietti Andalou à P. DEHOUX

F. Schietti Jaune à C. LAGRANGE

F. Gazzi Isabelle Barré à R. GUILLEMOT

F. Magnani Sauri à C. LAGRANGE

## CHAMPIONS D'ELEVAGE

Schietti Bleu Barré Blanc à J. GRAUSS

Gazzi Bronze Uni à B. TOUSSAINT

Magnani à Fond Beige à C. LAGRANGE

## CHAMPIONS PAR VARIETE

### Variété

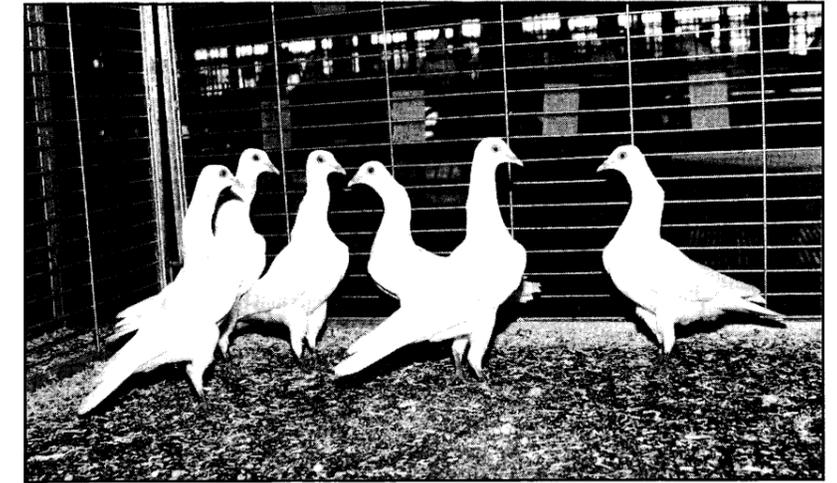
Bleu barré Cachou  
Bleu maillé Rouge  
Argenté barré Jaune  
Argenté maillé Jaune  
Bronze (toutes variétés)  
Meunier barré  
Meunier uni ou écaillé  
Crème barré  
Crème uni ou écaillé  
Fauve barré  
Fauve maillé  
Isabelle barré  
Isabelle maillé  
Noir  
Dun, Brun, Kaki  
Blanc  
Rouge, Gold  
Jaune  
Indigo  
Lavande (toutes variétés)  
Andalou  
Papilloté et Tigré  
Grison  
Barré blanc  
Maillé ou Liseré blanc  
Sans barres  
Magnani fond Noir  
Magnani fond Beige

### Schietti

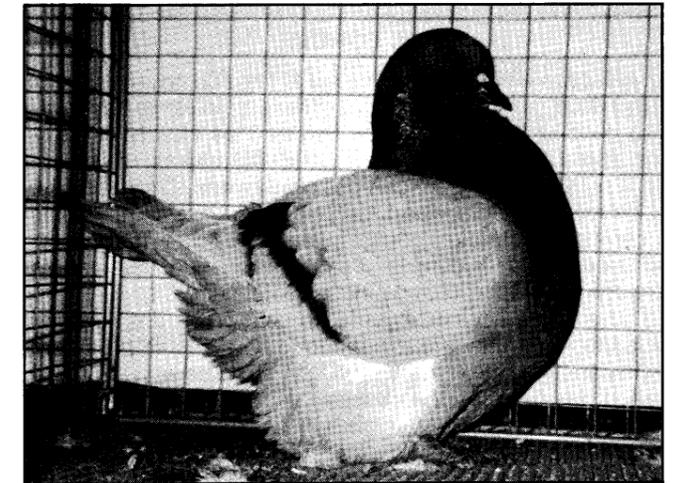
C. BOSTMAMBRUN  
J.C. CHANCEL  
D. MONDIERE  
D. MONDIERE  
C. LAGRANGE  
J. GRAUSS  
S. DUVAL  
P. LAPERRIERE  
J. GRAUSS  
P. EXCOFFON  
E. GROSS  
J. GRAUSS  
C. MATHE  
P. DEHOUX  
J. GRAUSS  
E. OTT  
B. FAVIER  
C. LAGRANGE  
N.D.  
P. RIVIERE  
P. DEHOUX  
J.L. GUILLEMAIN  
P. NESTELHUT  
J. GRAUSS  
J. GRAUSS  
N.D.  
C. LAGRANGE  
C. LAGRANGE

### Gazzi

R. GUILLEMOT  
B. TOUSSAINT  
S. ROTA  
M. BERTIN  
B. TOUSSAINT  
P. LAPERRIERE  
D. CONEIN  
M. MANIERE  
D. CONEIN  
D. CONEIN  
C. FREUND  
R. GUILLEMOT  
D. CONEIN  
R. GUILLEMOT  
C. MATHE  
  
B. FAVIER  
B. FAVIER  
B. TOUSSAINT  
P. RIVIERE  
N.D.  
B. TOUSSAINT  
N.D.  
N.D.  
N.D.  
A. GENTILE  
N.D.  
N.D.



Photos J. Charonnat



# LA SELECTION EN COLOMBICULTURE

## une science... un art...

### ou plus simplement une passion à défendre ensemble pour espérer la propager

Eleveur amateur, donc naturellement "bricoleur", je me risquerai à exprimer cet avis en toute humilité, en visant avant tout un appel pour plus de collaboration. Je ne prétends pas donner de leçon, mais faire part d'une réflexion reposant sur 40 années d'élevage, de fréquentation du monde avicole, d'une petite participation à la vie associative, d'adhésion à la SNC... Ce qui à ce stade du vécu incite principalement au bilan de la situation à transmettre pour ceux que nous avons préparés à poursuivre...! Mais pourquoi pas rêver d'un dernier engagement pour l'amendement de la situation présente ?

#### B. FOREST

La sélection en colombiculture est le fait d'un noyau restreint d'individus, sans formation spécifique, ce n'est qu'une activité de loisir, elle n'intéresse que peu les structures environnantes (commerces des produits vétérinaires, d'alimentation...). Nous ne disposons pas de moyens d'investigation ni de mesure fiable, nos travaux ne sont pas comparables à ceux de laboratoire, nous n'inventons rien et ne progressons donc dans le domaine des connaissances que par les apports extérieurs (scientifiques, vétérinaires...).

La sélection en colombiculture ne peut prétendre être une science... se rattacher à la branche des artistes créateurs peut paraître plus plausible, à condition de se limiter à l'évocation des formes, des dessins, des couleurs...

Mais chaque artiste a un domaine, un style spécifique, ses œuvres résultent de son seul travail, de sa créativité, de son innovation, les matériaux de base n'ont que peu d'influence. Pour nous, colombiculteurs, nous avons un modèle de référence (le standard et l'appréciation des juges nous situant par rapport à celui-ci) et une matière vivante sur laquelle notre influence sera limitée. Par nos pigeons élevés depuis des générations nous bénéficions tous du travail de ceux nous ayant précédé, nos résultats sont toujours à partager. Même si une souche porte parfois le sceau du dernier élevage, "l'œuvre" n'est pas le fait d'une seule réflexion, ne sort pas d'une main unique.

Nous ne sommes pas plus artistes que scientifiques, plus modestement nous restons des éleveurs. Nous devons aussi rester conscients n'être que peu représentatifs par notre volume, nos activités... ce qui doit nous inciter à la recherche d'une organisation améliorant notre image (bagarres internes, division, critiques non constructives nous sont défavorables, et nous en sortons...!).

Notre tâche principale consiste avant tout à assurer pour nos pigeons des conditions d'élevage garantissant leur maintien en parfaite santé et ce de manière constante et suivie. Etude du standard et de nos pigeons, amélioration de nos connaissances dans ce sens, recherche des meilleurs accouplements, contacts et confrontation en expositions peuvent paraître plus enrichissants ou plus motivants... Que l'on soit éleveur ou dirigeant et quels que soient nos résultats, l'on doit avant tout faire savoir que nos activités ne débouchent ni sur la gloire, ni sur un quelconque intérêt.

La sélection en colombiculture est, et restera, une passion. Passion autour de laquelle nous devons nous rassembler, communiquer, construire... tenter d'être les meilleurs (et cela semble possible...) en nous mobilisant à partir de l'existant.

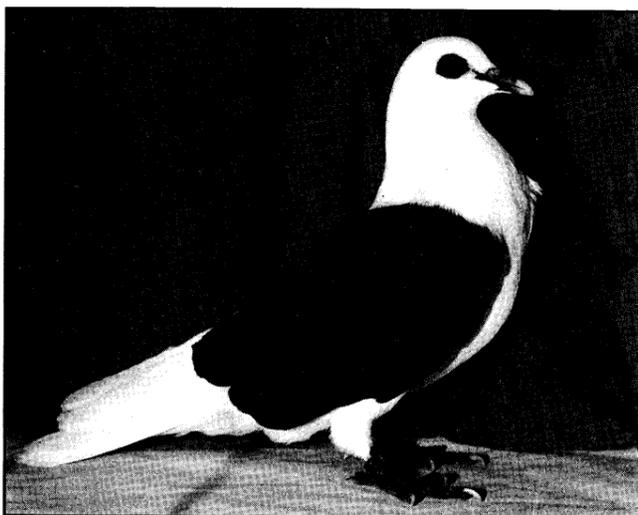
Des clubs assurant la promotion des races mais surtout une structure nationale (SNC) représentative à l'échelon internationale et garante de l'unité nationale pour tout ce qui touche à la colombiculture en général.

La revue est l'organe de liaison indispensable entre les adhérents. C'est avec les autres tâches inamovibles (trésorerie, gestion des adhérents, secrétariat, commission des standards, sans oublier la distribution des bagues) des travaux pour des dirigeants auxquels nous ne pourrions pas continuellement demander plus et mieux, sans nous impliquer davantage dans la vie de l'association.

Malgré tout, des disponibilités subsistent encore parmi les dirigeants et des adhérents non dirigeant sont susceptibles de participer ou l'on déjà fait (voir les dernières revues et le travail fourni par M. Brault en particulier). Il doit donc être possible de créer de nouvelles commissions sur des sujets d'intérêt général. Si leur lancement doit s'effectuer et leur pilotage être assuré à partir de l'équipe dirigeante, elles doivent reposer sur un travail de groupe à partir de toutes les disponibilités, de toutes les compétences. Ceci doit permettre de faire vivre davantage l'association, de mobiliser plus, de rassembler tous les avis tout en gardant la maîtrise des solutions finales..!

Nous éviterons peut-être aussi, par le filtre des commissions, que fleurissent les avis individuels apportant par les revues contestations et mise en cause des juges et de tous ceux accusés de ne pas penser ou agir dans le sens des auteurs. La sélection en colombiculture n'est qu'une passion qu'il nous faudra maîtriser si nous souhaitons la défendre et donc la représenter correctement, être crédibles vis-à-vis de l'extérieur et de ceux qui envisagent nous rejoindre.

Les paroles ne servent que par les effets ou les actions qui s'en suivent ! L'équipe régionale avec laquelle je participe par un travail de groupe, a profité de la dernière Nationale SNC pour proposer sa participation, ses réalisations. Ce n'est pas un modèle ni une référence, mais peut-être une base à reprendre, à améliorer, à compléter... c'est au moins une ouverture.



GPH Bouclier de Velours - Prop. MASSARDI - Photo Ripaldi

## Nationale SNC 1994 - Montluçon

### TEXTES DES 4 PANNEAUX S.C.F. AUVERGNE

<p><b>Pour une aviculture de sélection crédible il faut une COLOMBICULTURE nationale FORTE</b></p> <p>SNC, Associations, Clubs... Dirigeants, Juges, Eleveurs : une collaboration est IMPERATIVE pour notre représentation en correspondance avec l'an 2000, avec l'EUROPE</p>	<p><b>S.C.F. AUVERGNE</b></p> <p>dominance de l'esprit d'équipe, du travail de groupe</p> <p>▼</p> <p>Des résultats toujours plus favorables que ceux individuels</p>
--	---

<p><b>S'EFFORCER DE CONSTRUIRE EVITER DE S'OPPOSER</b></p> <p>Ceci doit être possible en nous engageant dans des activités d'intérêt général avec des objectifs de groupe</p>	<p><b>S.C.F. AUVERGNE</b></p> <p>La promotion d'une race passant par une priorité : LA DEFENSE DE LA COLOMBICULTURE</p>
---	---

<p><b>FAIRE PLUS, FAIRE MIEUX un souhait ne bannissant pas l'existant mais allant au-delà :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des Commissions constituées pour traiter un sujet particulier</li> <li>- favoriser les activités régionales (contacts facilités)</li> <li>- assurer une connaissance plus complète de l'association, de ses activités, de ses règlements</li> </ul> <p>L'ensemble des travaux alimente l'organe de liaison des adhérents : COLOMBICULTURE</p>	<p><b>S.C.F. AUVERGNE</b></p> <p>Pilotage des travaux sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement reproducteurs Sottos (suivi évolutif par variété)</li> <li>• Variété Arlequin chez le Sotto</li> <li>• Challenge promotion Auvergne             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Photothèque Sottobanca</li> <li>• Génétique</li> </ul> </li> <li>• Santé dans l'élevage</li> <li>• Bibliographie en colombiculture</li> </ul>
--	---

<p><b>Seul un organisme central peut mobiliser l'ensemble des compétences utiles pour le traitement d'un sujet spécifique.</b></p> <p>Ex : la variété Arlequin ne mérite-t-elle pas une définition plus précise, plus complète ? Celle donnée actuellement par chaque rac correspond-elle aux réalisations ? L'éleveur débutant s'y retrouve-t-il ? Un bilan entre la théorie et les réalisations présentes n'est-il pas à engager ?</p>	<p><b>S.C.F. AUVERGNE</b></p> <p>conscient de ne pas détenir toutes les compétences, pourrait faire mieux en élargissant le groupe</p> <p><b>NOUS SOMMES OUVERTS</b> à toute participation à nos travaux. Notre équipe est disponible pour faire plus avec vous</p>
--	---



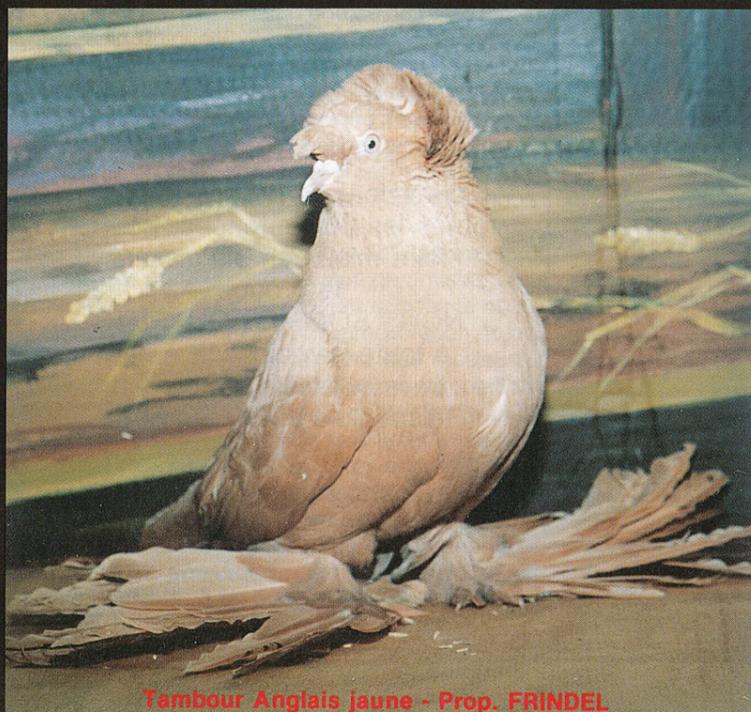
Champion de France Tamboir Allemand  
coquille et visière - Prop. RISSE



Tamboir Allemand noir coquille et visière  
Prop. RISSE

# CHAMPIONNAT DE FRANCE 1994 DES TAMBOURS A METZ

Photos RIPALDI



Tamboir Anglais jaune - Prop. FRINDEL



Tamboir de Boukharie noir - Prop. CAU



Meilleur meunier - Prop. PRONOS



Meilleur blanc - Prop. LOZNIOWSKI



Meilleur noir - Prop. RECH



Ch. de France - Bleu barré - Prop. MORIAUX



Meilleur jaune - Prop. ESTERITA



Vice-Ch. Bleu écaillé - Prop. MORIAUX

# CHAMPIONNAT DE FRANCE DU TÊTE NOIRE DE BRIVE

compte rendu et photos de Eric MARCOU

169 Tête Noire de Brive et une vingtaine d'éleveurs étaient réunis lors de notre Championnat de France à Bray-sur-Seine.

La participation a donc été très bonne, ce qui prouve un engouement ainsi qu'un très bon état d'esprit qui s'installe dans notre Club. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Encore un grand merci à René Evain et à son équipe de la Société d'Aviculture Brie et Gatinais pour leur accueil très chaleureux.

Nos amis parisiens nous avaient préparé un très joli stand qui a mis en valeur notre T.N.B. Très bonne initiative qui sera reconduite dans les années à venir.

De nouveaux éleveurs sont venus nous rejoindre. Nous leur souhaitons la bienvenue. Il leur faudra persévérer, s'armer de patience et ne jamais se décourager dans l'élevage du T.N.B.

A Bray-sur-Seine, nous avons pu admirer quelques beaux sujets. Bon type, joli dégradé et crayonnage régulier.

Bien entendu tout n'est pas parfait, loin de là. A mon avis le principal défaut est un manque d'homogénéité en ce qui concerne la forme.

Bien que d'énormes progrès aient été réalisés dans ce domaine, les éleveurs devront à l'avenir s'efforcer d'aller dans le même sens afin de donner plus de prestance à notre T.N.B. et le rendre plus "tape à l'œil" dans une cage d'exposition. La peinture de J.L. Frindel semble être une bonne référence que les éleveurs pourront prendre pour modèle, bien qu'elle nous semble parfois trop parfaite et par conséquent assez inaccessible.

Ensuite, depuis quelques années, nous avons vu apparaître des traces de rouille dans le cou. Ce défaut qui nous empêche la vie doit disparaître à tout prix.

D'après Jean-Pierre Cahu, ce défaut serait assez facile à faire disparaître. Puisse-t-il avoir raison. Faisons-lui confiance.

Les yeux coulés quant à eux ont totalement disparu. En apparence seulement car il en subsiste encore dans les volières.

Les femelles sont les principales concernées. Il faut dire qu'aujourd'hui ce défaut n'est plus aussi tabou que par le passé.

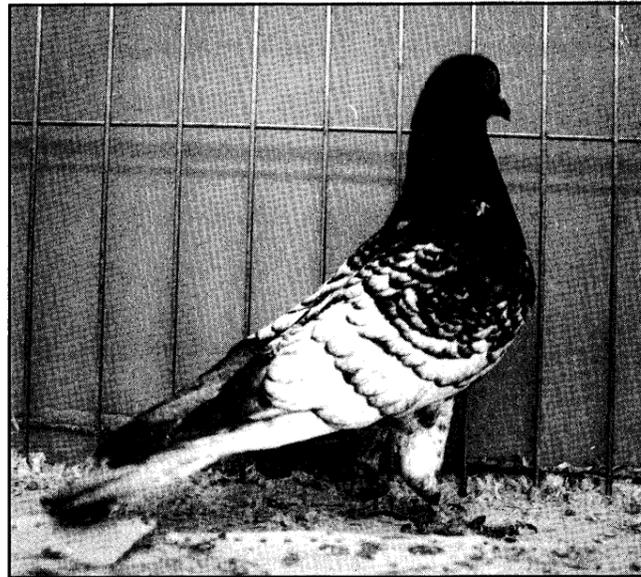
Autrefois on supprimait catégoriquement toutes les femelles qui avaient ce défaut. Il m'est arrivé d'en supprimer de très jolie, ce qui m'a fait perdre un temps considérable.

De nos jours, on les garde pour l'élevage, pour peu qu'elles aient d'autres qualités : assez courtes, bonne couleur, etc.

Leur descendance n'a pratiquement jamais ce défaut qui apparaît ou disparaît à son bon gré. Il est assez difficile d'en déterminer la cause. Peut-être survient-il lorsqu'on croise deux souches différentes, ou est-il lié au gène particulier de ce pigeon.

Il nous est encore très difficile de céder de bons sujets à de nouveaux éleveurs. Nous avons eu encore le cas cette année où l'un de nos nouveaux adhérents de Moselle est reparti un peu déçu avec un seul T.N.B.

Tout cela freine un peu la progression du club que nous bâtissons pierre à pierre. Il semble cependant que la sortie du tunnel ne soit plus très loin. Encore un an ou deux et nos élevages seront plus forts. Nous pourrions enfin céder de bons sujets, sans crainte de voir notre travail s'effondrer comme un château de cartes. La construction d'un club peut se comparer à celle d'une maison.



Champion mâle jeune - Prop. EVAÏN

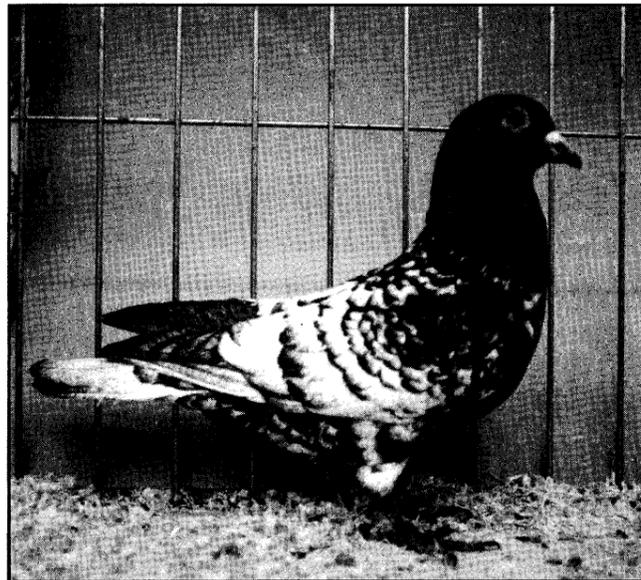
D'abord, il y a les fondations ou la base qui doit être la plus stable et la plus solide possible, ensuite viennent les murs puis le toit.

Tous ces propos doivent paraître bien pessimistes alors que tout semble aller dans le bon sens. Ce n'est qu'une question de temps, l'élevage du T.N.B. est une école de patience. Mais il paraît qu'un bon président ne doit jamais être satisfait. Alors...!

En tous cas nous garderons un excellent souvenir de notre séjour en Ile-de-France. Une seule ombre au tableau : l'un de nos Tête Noire a été victime d'une mutation génétique. Il avait pris une tête de gremlin ou autre bestiole de ce genre. Nous n'osons pas publier la photo dans Colombyculture car, peut-être, J.L. Frindel ne nous le pardonnerait jamais.

Notre prochain rendez-vous sera notre Régional Sud-Ouest à Souillac, dans le Lot. Et puis n'oubliez pas notre journée technique à la Pentecôte où nous parlerons encore et toujours du Tête Noire de Brive.

A bientôt.



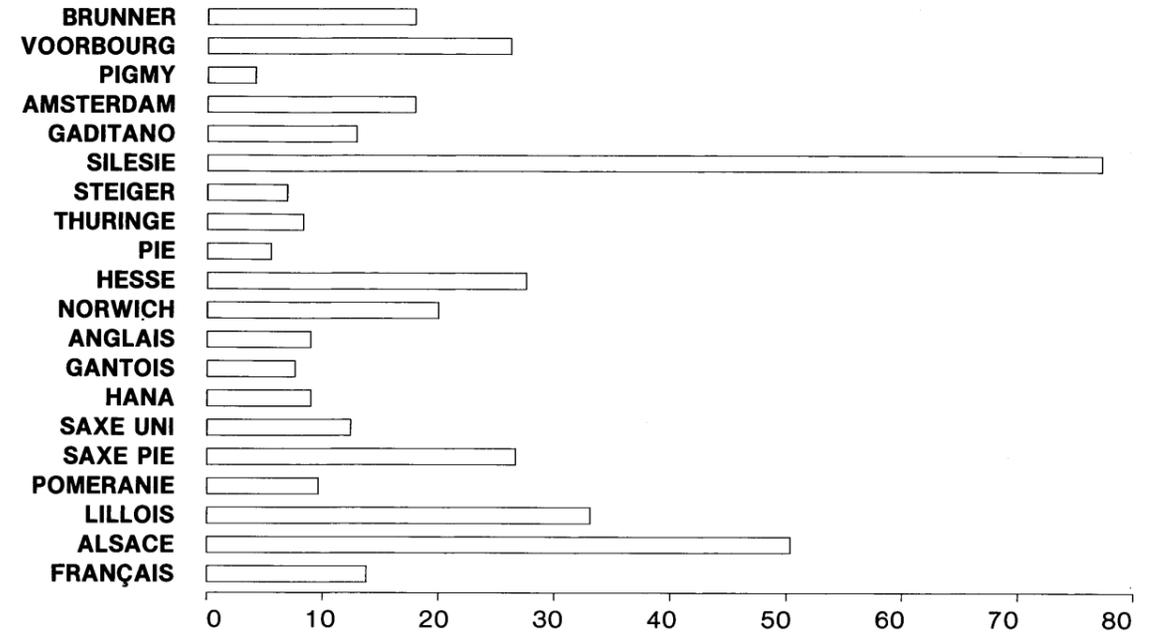
Champion mâle adulte - Prop. CAHU

# EXPOSITION DE VENDENHEIM

*des Boulants, rien que des Boulants...*

Philippe HUDRY

Le dimanche 8 janvier, se tenait à Vendenheim, au nord de Strasbourg, la traditionnelle exposition de Boulants et uniquement de Boulants. 403 sujets étaient présentés sur un seul niveau dans la salle des fêtes. 33 exposants participaient à ce rassemblement de Boulants. Très bon niveau dans l'ensemble avec des sujets bien dressés. Cela se remarque en "roucoulant" dans les allées : réponse immédiate des pigeons dans les cages. Le graphique ci-dessous montre la représentativité des races.



• **LES RACES FRANÇAISES** : bien représentées, elles figuraient en très bonne place sur le plan qualité. Les Alsace sont homogènes et très honorables. Quelques bons Lillois en noir et tigré. De très bons Français présentés en grande majorité par M. Hammer et notamment 2 noirs excellents, superbement sculptés avec des lignes bien caractéristiques.

• **LES RACES ETRANGERES** : belle collection de Poméranie blancs à M. Schott, bonne taille et bonne tenue. Les bleu barré, s'ils sont bons en gabarit, présentent des tenues un peu trop horizontales et des corps encore grossiers. Les éleveurs de Saxe Pie nous ont offert un beau spectacle : noir, rouge, jaune et bleu. De belles tailles et tenues ainsi que de bons dessins. Si on est en mesure d'exiger un dessin de la tête très correct pour les rouges et les jaunes, c'est à dire la heurte qui ne touche pas l'œil, il n'en est pas de même avec les noirs et les bleus. Une heurte bordant l'œil ne doit pas être sanctionnée si elle est régulière et symétrique. Les Saxe unicolores sont corrects pour la variété. Les Isabelle sont très bons en forme, tenue et couleur. Les Hana m'ont paru un peu faible et manquant de prestance. Bonne classe de Norwich, des sujets élégants avec de belles boules sphériques. Bon niveau également pour les Hesse, notamment en blanc, tigré et papilloté. Les Boulants Pie corrects sans plus, les Thuringe tous absents et des Steiger pas vraiment transcendants. Importante classe de Silésie, malgré tout assez homogène. Quelques très bons sujets. Belle série de grison rouge à Didier Fabre. L'hétérogénéité de l'ensemble était surtout due à la présentation de sujets. Tous ne se présentaient pas avantageusement et certains manquaient de boule et d'action. 10 Amsterdam blancs de très bonne facture, cela faisait longtemps que je n'avais pas vu un aussi beau lot : bonne rondeur, tenue très constante. 4 Pigmy dont

un sujet bien typé, aux lignes caractéristique mais encore un peu fort. Très belle classe de Voorbourg présenté par 4 éleveurs passionnés de cette race : Jundt, Adam, Lapp et Wolf. Mention spéciale pour la classe de liseré rouge à Philippe Adam, variété pour laquelle il est difficile d'obtenir de bons dessins. Amsterdam bleus, grisons, Brunners rouges, jaunes et Gantois : sans commentaire puisque m'appartenant. Les Brunners blancs dominés par Yves Lapp, sujets élégants, tout en finesse.

J'ai craqué pour les Boulants Anglais. Superbe série à M. Hammer : 8 sujets en bleu, noir, rouge, jaune et crème. Très bonne taille dans l'ensemble, tous les sujets au top de leur forme. J'ai particulièrement apprécié la femelle crème, sujet typique et très élégant, elle avait des jambes extraordinaires en hauteur, implantation et tenue. Pour moi, le meilleur Anglais de la série.

A 10 h s'est tenue la réunion en vue de la création d'un Club spécialisé qui regrouperait les races de Boulants qui n'ont pas encore de club. M. Didier Fabre dirigea cette réunion. Tous les éleveurs présents sont favorables à la création d'un club et promouvoir ainsi l'élevage du Boulant. M. Hudry fera parvenir à M. Fabre un modèle de statuts. Les éleveurs présents sont d'accord pour se retrouver un mois plus tard à Illkirch pour créer définitivement le club, constituer le bureau et définir les actions à mener en 1995.

C'était ma première visite à Vendenheim, et je n'ai pas été déçu. Un grand merci à l'équipe organisatrice et en particulier à Marc Jundt pour son excellent accueil

400 Boulants, la qualité dans les cages, une équipe dynamique et sympathique, voilà de quoi vous rendre heureux si vous aimez les Boulants !

• • •

L'information qui suit illustre l'avertissement donné dans mon premier article cité en référence, intitulé "Alarme I". Il démontre l'état de vigilance dans lequel devront se trouver nos Corps Techniques Nationaux et surtout dans l'état de "compétence" et d'audience auprès des pouvoirs publics, afin de pallier au mieux à de telles situations et de réagir au mieux si cette épée de Damoclès tombe.

**Jean-Louis FRINDEL**

**RAPPEL :** il existe chez nos voisins allemands, pour l'instant (mais que va nous réserver l'Europe ?), une loi relative à la protection animale qui stipule à peu près ceci :

"... toute sélection dans le cadre d'élevage d'animaux domestiques visant à exagérer ou à transformer certains attributs anatomiques qui sont susceptibles d'engendrer des souffrances, des lésions et de porter préjudice aux sujets concernés, est interdite".

• **FAIT RECENT :** dans le Land (région) de Hesse (RFA), un décret ministériel du 14.11.94 par le Ministre pour la Jeunesse, la Famille et la Santé, relatif à la loi ci-dessus, dans la rubrique "sélection à préjudice ou cruauté", interdisait l'élevage et la détention de certaines races d'animaux domestiques à partir du 1.1.95 et annonçait les mesures à prendre en cas d'infraction.

Le Président du BDRG intervint avec une délégation et obtint une suspension provisoire de ce décret, en date du 1.12.94 (remarquez le court laps de temps entre la parution du décret et sa suspension !), après un débat houleux de plus de 2 heures avec le ministre, en l'occurrence les races concernées étaient : Canard Huppé, Araucan, Nagasaki et Carrier, à côté d'autres races, d'autres espèces.

L'objection formulée par les représentants des aviculteurs était que ces races n'étaient pas concernées par ladite loi et que leurs sélectionneurs étaient de vrais "protecteurs" et

conservateurs des espèces car la pérennité des races est conséquente à la vitalité des sujets. La preuve en est l'existence, en bonne santé, de races d'origines multiples et diverses et vieilles de plusieurs siècles, patrimoines culturels indéniables.

De plus, la Commission des Standards (RFA), le Conseil Adjoint à la Protection des Espèces et les juges avec les éleveurs ne veulent pas des "sélections cruelles à préjudice" et contrent le plus raisonnablement possible les exagérations sélectives.

Le ministre insista sur sa persévérance dans ce domaine et sur l'appui d'autres ministères.

**CONCLUSION :** il fut décidé de la création d'une Commission commune qui examinera la situation cas par cas. Le BDRG pense qu'une telle initiative aurait dû être prise avant la signature dudit décret, dans l'intérêt général.

• **NOTE PERSONNELLE :** la colombiculture française (par la SNC) et l'aviculture nationale doivent être prêtes à la défense des intérêts de nos éleveurs.

Mais, les éleveurs, avec les juges, par une action raisonnable des clubs lorsqu'ils existent pour les races concernées, doivent contribuer à la prospérité et la conservation de nos races.

Ceci nécessitera dans certains cas une résignation vers un retour à la "normale" et surtout une collaboration avec la Commission des Standards de la SNC (celle-ci) y veillera, avec le concours de la Commission Européenne, "pour le bien de nos races et de leurs éleveurs".

Une prise de position collective et collégiale de tous les juges par espèce s'avère nécessaire pour la réussite du projet palliatif à une telle situation conflictuelle entre éleveurs et autorités.

Espérons que la SNC saura apporter sa contribution solide à un tel édifice.

• **Joseph LE CARRER**

## Voilà ce que j'en pense !

Dans le numéro 95 de Colombiculture, sous le titre "Messieurs les juges qu'en pensez-vous ?", mon collègue et ami Robert Ripaldi a émis une suggestion concernant une technique de jugement.

J'approuve totalement son point de vue. Aussi je crois qu'il faut tenter d'enrichir le débat afin de faire partager notre intime conviction à des éleveurs ou dirigeants indifférents, sceptiques, voire récalcitrants. C'est le but de l'exposé qui suit.

Je crois devoir indiquer que j'ai jugé une douzaine de fois le Championnat de France du Queue de Paon, soit seul, soit avec des collègues (dont Robert Ripaldi et Jean-Louis Frindel). J'ai été le premier à mettre en œuvre la "méthode américaine" indiquée par Robert et qui a été introduite en France par notre collègue René Jean, Président du Fantail Club. Je connais donc parfaitement la question et j'ai pu faire des comparaisons avec la méthode traditionnelle.

Au sujet de cette "méthode américaine", il convient de préciser que, dans son application en France, tous les pigeons sont d'abord jugés dans leur cage d'exposition, ce qui permet de faire un premier tri entre les sujets de valeur qui bénéficient au moins d'un premier prix et les autres qui se voient attribuer, définitivement, des deuxièmes ou troisièmes prix, voire des mentions.

Seuls les premiers prix et prix d'honneur sont placés dans la grande cage de "classement final" où le jugement est, éventuellement, affiné. On élimine successivement les moins bons : celui qui reste est le champion. Bien entendu les oiseaux sont jugés par variétés et sexes. Les champions sont ensuite confrontés entre eux pour trouver les "super champion" toutes variétés.

La cage utilisée est une batterie normale de 4 ou 5 cages dont on a ôté les cloisons intermédiaires, ce qui permet, à la baguette, de faire évoluer les pigeons, car les Queue de

Paon sont jugés non seulement en "statique", mais également en "déplacement".

Cette méthode est parfaite. Le juge a, simultanément, sous les yeux tous les pigeons. Ainsi il peut noter des imperfections, souvent minimes, qui "font la différence", ce qui lui serait impossible s'il lui fallait se déplacer d'une cage à l'autre. Pour être tout à fait objectif, je dois reconnaître qu'elle présente deux inconvénients que je considère comme mineurs : d'une part elle est plus lente que la méthode habituelle ; d'autre part elle nécessite la présence de deux ou trois assistants chargés de sortir les pigeons de leurs cages respectives, de noter les numéros de bagues et de cages, de lacer les queues, etc.

La question posée par Robert est de savoir si cette méthode est applicable à d'autres races. Pour moi, la réponse ne fait aucun doute : elle est affirmative... avec cependant une condition. En effet, à l'exception du Queue de Paon, toutes les races sont jugées en "statique" (tout au moins actuellement). Les juges s'efforcent même, à l'aide de leur baguette, de bien positionner le pigeon pour qu'il se présente à son avantage. Cela serait pratiquement impossible si les cloisons intermédiaires des batteries n'étaient pas maintenues, d'autant plus que, pour certaines races, leur suppression risquerait d'engendrer des bagarres entre oiseaux.

En conclusion, tout comme Robert Ripaldi, je pense que les dirigeants de clubs, au moins pour leurs championnats, devraient, tout comme René Jean, prendre l'initiative de promouvoir cette méthode américaine. Je suis persuadé que, très aisément, ils obtiendraient des arrangements avec les organisateurs d'expositions... d'autant plus que ce qui est proposé est facile à réaliser et ne coûte rien. Pourquoi refuser une amélioration ? Combien de temps resterons-nous accrochés, comme des berniques sur leur rocher, à des méthodes désuètes et dépassées ?



Metz 94 - Norwich meunier - Prop. SCHMITT - Photo Ripaldi

## Le Club Français des Boulants est né !!

Il a vu le jour à Illkirch Graffenstaden, à l'occasion de l'Exposition du Pigeon-Club.

Le Club assure la promotion des races qui ne sont pas supervisées par un club spécialisé.

Boulant d'Aix la Chapelle, Vieux Boulant Allemand, de Bavière, de Bohême, Gantois, Hana, de Hesse, Hollandais, de Norwich, Pie, de Poméranie, de Saxe unicolore, de Saxe Pie, de Silésie, Starwitz, Steiger, Steller, de Thuringe, de Voorbourg.

Cette liste n'est pas limitative et pourra être complétée par les races nouvelles en voie d'homologation... Les éleveurs d'autres races telles que le Boulant Français, Lillois... sont aussi les bienvenus, s'ils le souhaitent.

La cotisation est fixée à 50 F.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président :

M. Didier FABRE - 11, rue Kehlenhof - 67110 WINECKERTHAL  
Tél. 88 09 20 99 ou 88 73 09 09

Dans le cadre de la coopération financière franco-tunisienne, la Caisse Française de Développement est favorable à financer, dans la ligne de crédit-partenariat, le 1<sup>er</sup> Parc Ornithologique et Botanique de Tunisie.

Le promoteur de ce projet, qui est un écologiste et un ornithologue, cherche partenaire français (moral ou physique) ayant les mêmes motivations et une expérience dans ce domaine.

- site du projet : Sidi Bou Said (banlieue Nord de Tunis)

- Superficie du parc : 13 hectares

- Coût total du projet : 5.600.000 F.F.

- Capital social de la future société gérante : 1.400.000 F.F. soit 1/4 du coût du projet

- Apport propre du partenaire exigible par la Caisse Française de Développement : 210.000 F.F. = 15 % C.S.

- Tous les revenus du partenaire dérivant de cette association seront exemptés de tout impôt et seront exportables en France.

- Le partenaire peut à tout moment vendre ses actions et les plus-values et les rapatrier en France.

Pour tout contact :

M. R. Ripaldi - 315, av. de Montolivet 13012 Marseille - Tél. 91 66 11 71 qui transmettra.

M. M.N. Malijoub - 16, rue Ahmed Ibn Inasse - Cité Gazelle - 2083 ARIANA - Tunisie

## AVIS A NOS LECTEURS

Je voudrais demander à tous les abonnés de notre revue *Colombiculture* qui n'ont pas encore réglé leur abonnement 95 de le faire dans les plus brefs délais, ce qui nous évitera un bon nombre de lettres de rappel, toujours désagréables tant pour celui qui doit les envoyer que pour celui qui les reçoit. Veuillez pour cela prendre connaissance du nouveau responsable de cette rubrique.

Dans ce contexte, je voudrais également vous inciter, pour ceux qui ne le seraient pas, à devenir membre de la SNC en vous acquittant des 20 F de cotisation.

Nous savons que parfois cela peut être "difficile" pour des raisons très diverses dont nous devons tenir compte. Mais il y a ceux qui ne VEULENT PAS être membre de notre organisme et qui ont leurs raisons.

Aussi, au lieu de nous résigner et de dire : "c'est comme ça !", nous aimerions connaître les raisons de vos réticences à devenir membre.

Si vous n'êtes pas membre, j'aimerais que vous preniez quelques minutes pour m'écrire en me faisant part de vos suggestions pour corriger ou améliorer ce qui, à vos yeux, serait nécessaire de l'être. La SNC est à l'écoute de tous et saura faire le maximum pour ses membres.

Pour vous aider dans vos réponses, je vous rappelle quelques avantages pour les membres : participation aux récompenses offertes par la SNC dans ses Nationales et autres expos, bénéfice de prestations avantageuses lors des nationales, participation à la vie de notre association (élections, A.G., etc.).

Vous pouvez aussi essayer de répondre aux questions suivantes :

1. Que voudriez-vous que nous fassions pour vous ?

2. Si vous étiez membre du C.A. que feriez-vous pour développer les services que nous rendons aux membres et aux lecteurs ?

3. Qu'est-ce qui ne vous plaît pas dans ce que fait la SNC ?

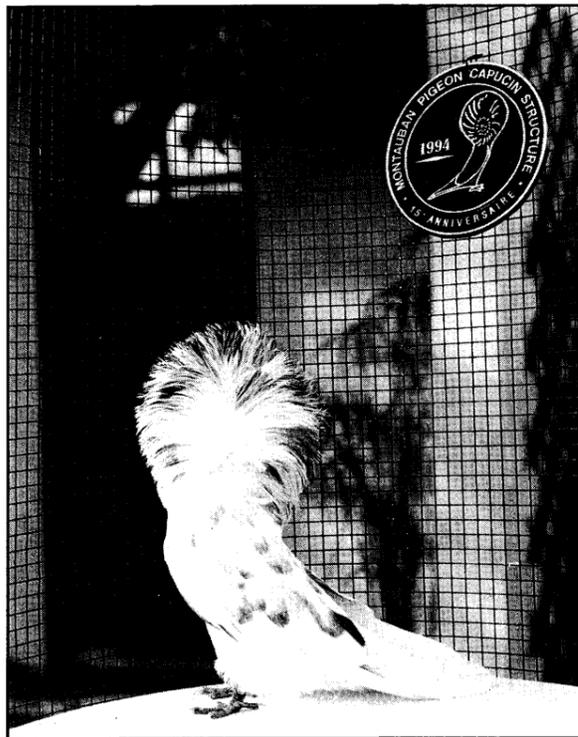
4. Si vous étiez membre, pourquoi ne l'êtes-vous plus ?

5. Que pourrions-nous faire pour que vous le soyez à nouveau ?

Ces questions sont un guide, vous n'êtes pas obligé de répondre à toutes.

Heureux de vous lire, dans cette attente je vous souhaite... bonne lecture !

Le Président  
Jean-Louis FRINDEL



Allemands qui effectuent un classement entre les différents PH, et aux Américains qui font un classement du premier jusqu'au dernier.

Pour réaliser ce type de jugement, les pigeons sont mis dans une grande cage ce qui permet de les comparer plus facilement.

M. Ripaldi souligne les avantages de cette méthode et propose de faire un essai lors d'un Championnat de France.

Cette solution paraît tout à fait adéquate pour les Capucins. En effet, leur comportement est totalement différent lorsqu'ils sont en nombre : les structures ébouriffées se referment et les pigeons tapis dans le fond de leur cage prennent bien souvent une allure élancée.

Un essai pourrait être fait lors de notre prochain championnat, au moins sur deux ou trois variétés.

Nous pourrions procéder de la façon suivante :

- Les juges effectuent leur jugement de façon classique, PH, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, etc. Ils remplissent leur carton et notent soigneusement les numéros de bagues.

- Ils procèdent ensuite à un classement en comparant les pigeons ayant obtenu des PH et des 1<sup>er</sup> Prix (voire même quelques 2<sup>e</sup> Prix dont les plumes sont longues mais ébouriffées ou ayant du mal à se présenter). Les juges remplissent alors un nouveau carton ou complètent et modifient le premier.

Le classement pour une variété peut être fait en 4 catégories afin de comparer ce qui est comparable :

Mâle adulte - Mâle jeune - Femelle adulte - Femelle jeune.

Cette solution peut être adoptée dans un premier temps à titre expérimental. Il faut savoir que pour juger les 300 Capucins présents lors de nos Championnats de France, nous n'avons en général que trois juges. Ces derniers ayant environ 5 heures pour 100 pigeons, il ne reste que 3 minutes par sujet.

Compte tenu de ce facteur temps, il est donc nécessaire d'avoir un juge supplémentaire pour tester cette méthode. D'autant plus qu'une concertation est nécessaire et qu'il faut que chacun d'eux puisse en tirer des bénéfices. Dans le même état d'esprit, il serait souhaitable de soumettre à cette expérience les variétés rouge, papilloté et blanc car les Capucins sont nombreux, de bonne qualité et, surtout, cela permettra de cerner beaucoup d'éleveurs. Si nous avons l'opportunité de pouvoir tenter cette expérience unique en son genre, il faut en saisir l'occasion. Nous pourrions ensuite en tirer des conclusions... ALORS, ON ESSAIE ???

Jean-Luc LEMEY - Trésorier du Pigeon Capucin Structure

## PAR LONS JUGE MENT

Je vais vous résumer rapidement un article de Robert Ripaldi paru dans le n° 95 car il a retenu toute mon attention. Cet article traite des méthodes de jugement à l'étranger, en se référant aux

## DES A.O.C... DES DIVERS... ET DES AUTRES...

Dans le numéro précédent de cette revue, J. Le Carrer exprime son opinion quant aux A.O.C. La Commission des Standards aura à s'exprimer sur ce sujet et à prendre une décision. Mais il est d'usage qu'avant de décider, il y a étude, analyse puis débat... et enfin décision... applicable ! Essayons donc de traiter le sujet.

Définition : A.O.C. signifie, en anglais, Any Other Colour, ce qui veut dire "toute autre couleur". Toute ? Non, car... aurions-nous tendance à paraphraser la célèbre préface de René Goscin et d'Albert Uderzo... ?

Rappelons que "l'A.O.C." est parfois remplacé en bon français par le terme "divers", les deux appellations étant utilisées dans des cas similaires.

Le plus souvent, il s'agit de couleurs indéfinies a priori pour lesquelles l'exposant n'avait pas de nom à donner, alors que parfois elles correspondraient à une dénomination d'ordre génétique, et parfois le juge le précise lors du jugement, s'il est sûr de son affaire.

Dans d'autres cas il s'agit de sujets de couleurs courantes mais qui ont quelques plumes blanches ou une seule rémige ou rectrice blanche.

Parfois il s'agit de couleurs indéfinies ou indéfinissables, manifestement de mélanges, qui posent des difficultés même pour les connaisseurs en matière d'hérédité.

Dans le pire des cas, l'exposant engage des "AOC" et expose alors des blancs, des bleus barrés, des noirs, bien colorés mais comme il ne sait pas ce qu'il va pouvoir exposer au moment d'engager...

Origine : Comme nous venons de le voir, le terme vient des pays anglo-saxons, ou mieux des USA, mais là n'est pas le problème puisqu'on le remplace par "divers"... ou bien ? C'est justement là le problème puisqu'il s'agit d'une question de principe et de fond car l'utilisation sur le continent européen n'est pas la même que celle des pays d'origine. Allons donc voir ce qui se passe là-bas.

Quelques exemples : référence standards NPA-USA

A- King : variétés reconnues : unicolores blanc, rouge récessif, jaune récessif, noir, brun (spread). Barrés : brun barré, bleu barré, argenté barré (bleu dilué), rouge et jaune cendrés.

AOC : 1) toute couleur ou dessin non reconnu par le standard de l'American King Club peut être présentée en AOC. 2) toute déviation par rapport à ce standard doit subir un retrait de points proportionnel au défaut.

Couleurs rares : bleu andalou, indigo, indigo barré.

Ecaillés : écaillé clair, T-Pattern, T-Pattern saturé (bouclier plein), dans toutes les variétés le permettant.

Toute plume blanche ou d'un autre couleur que celle conforme à la variété en question fait entrer le sujet dans la classe AOC et il doit dans ce cas y être engagé.

*n.d.r. : il se peut alors que le King rouge cendré écaillé de la couverture de Colombiculture n° 91 de mai 94 soit porteur d'une plume blanche puisqu'il figure en AOC au lieu de sa classe des écaillés.*

Ainsi, tous les grisons se trouvent dans la classe AOC puisque non mentionnés dans la liste des variétés reconnues, mais constituent des variétés définies.

B- Giant Homer : liste des variétés : 1 bleu ou argenté barré, 2 autres barrés, 3 bleu ou argenté écaillé, 4 autres écaillés, 5 blanc, 6 rouge ou jaune récessif, 7 autres unicolores, 8 opale dominant, 9 grisons, 10 couleurs rares (almond-reduit-faded, à bouclier, bronze, etc), 11 AOC (...) cette classe inclut tout ce qui n'entre dans aucune des classes précédentes. Y sont inclus, sans limitations ou précisions, les panachés, pie qui ne conviennent pas dans la classe 10-rares des sujets colorés ayant une ou plusieurs plumes

blanches, des rouges ou jaunes récessifs délavés, barrés ou écaillés aux marques défectueuses, blancs à bec ou ongles foncés, etc. Les AOC (mal marqués) ne doivent en aucun cas être combinés avec les autres classes (= présentés dans ces classes).

C- Turbit : dernier standard 1992, liste des variétés : Noir, brun, bleu barré, argenté barré, rouge et jaune récessif, rouge te jaune cendré, rares : bleu barré blanc, bleu uni, grison, indigo (et andalou), brun, kaki, etc.

AOC et mal marqués : tous les écaillés, spread (rouge et jaune cendré), crayonnés (pencilled), rouge ou jaune cendré sans barres, kite, kite dilué, arlequin, etc.

Les mal marqués sont les sujets des classes précédentes ayant des plumes blanches ou des taches colorées étendues dans la partie blanche (bouclier panaché, vol interrompu...).

*n.d.r. : nous constatons que pour cette race les AOC comprennent d'abord des variétés définies mais non répertoriées, et les mal marqués pour lesquels on défalque d'office un nombre de points et qui doivent être presque irréprochables en type, de sorte qu'il n'y ait que la couleur à critiquer.*

Application : Il me vient à l'esprit l'exemple du Bagadais Français pour lequel il fut décidé à une époque l'ouverture d'une classe "divers" afin de pouvoir y présenter des types de qualité mais ayant une coloration ou des marques défectueuses. Je me rappelle encore le plaidoyer de Robert Ripaldi : "... peu importe qu'il soit de couleur caca d'oie taché de vert, il faut le type, le type, le type !"

Dans ce cas on pourrait admettre une classe d'AOC mal marqués ou couleurs défectueuses, voire même indéfinies, mais à titre temporaire et sous contrôle strict du Club avec le concours de la Commission des Standards puisque le danger pourrait être que les champions ne se trouvent plus que dans cette classe, au détriment des variétés définies.

En fait, on a souvent rencontré des variétés tout à fait définies (ou définissables) dans les AOC, telles :

- noir barré bronze - à tête criblée - rouge ou jaune... pourdré - panachés : ils existent chez bien des races, pourquoin ne pas les nommer ainsi au lieu de "divers", "AOC"...

Dans certains pays voisins, on a demandé à ouvrir une classe AOC regroupant toutes les variétés définies et non (encore) homologuées dans les standards en question (exemple : Carrier brun barré, kaki, andalou, etc.), ce qui devrait permettre une audience plus large au niveau d'éleveurs passionnés de génétique (à condition d'une collaboration de la Commission des Standards : cf RFA, Suisse...).

Conclusion : La Commission des Standards devra définir la classe AOC en collaboration avec les Clubs qui demandent ce concept pour leur(s) race(s).

La question sera très difficile à trancher dans le sens d'une décision générale, valable pour toutes les races.

Puisqu'il y aura des demandes transitoires, dans le cadre d'instance d'homologation, de projets génétiques, d'acceptation de panachés, autres que papillotés, tigrés et autres marques, etc. et des demandes définitives.

La décision penchera sûrement vers les exemples du King ou du Turbit et peut-être pas vers celui du Giant Homer où des couleurs défectueuses de celles déjà sélectionnées en bonne qualité sont acceptées en AOC.

Le plus sage serait de statuer cas par cas, en fonction du projet de sélection soutenu par les éleveurs ou les Clubs pour chaque race candidate à la classe "divers".

Si vous vous sentez concernés par ce thème, vous pouvez nous faire part de vos idées.

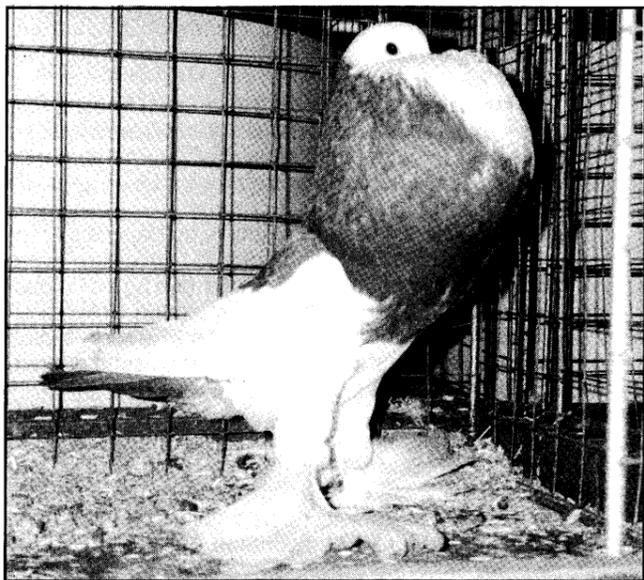
Jean-Louis FRINDEL

## 1<sup>er</sup> rassemblement du boulangant gantois

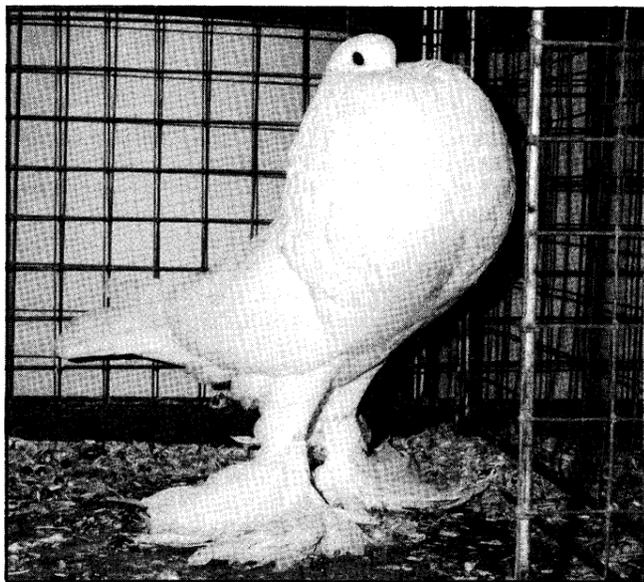
Cette très belle race de Boulangants est très peu présente dans les expositions, c'est pourquoi j'ai eu envie d'organiser un rassemblement, le premier en France, du Boulangant Gantois. Il a eu lieu à Metz, les 11, 12 et 13 novembre 1994.

Je remercie les éleveurs qui ont bien voulu y participer et nous présenter quelque 38 sujets.

Dans la classe des blancs, une très belle collection, bien typée : 4 sujets à M. Schiltz 3 fois 2<sup>e</sup> Prix et un 1<sup>er</sup> Prix, 10 sujets à M. Hudry qui obtient 3 PH, quatre 1<sup>er</sup> Prix et trois 2<sup>e</sup> Prix. M. Paschke obtient 3 PH et deux 1<sup>er</sup> Prix.



Meilleur sujet à S. PASCHKE



Meilleur sujet à Ph. HUDRY

Un souhait cependant : certains auraient pu être plus courts. Venaient ensuite 6 Gantois Dominicains jaunes : 2 PH, trois 1<sup>er</sup> Prix et un 2<sup>e</sup> Prix à M. Paschke. Très bonne couleur mais certains manquaient de blanc dans la queue de poisson. Un Gantois Dominicain rouge, 1<sup>er</sup> Prix mais manquait un peu de boule.

10 Dominicains noirs à M. Paschke : 2PH, trois 1<sup>er</sup> Prix, cinq 2<sup>e</sup> Prix. De bonne couleur, bien typé, bonne marques. Certains cependant manquaient de boule lors du jugement.

Les meilleurs sujets de cette exposition :

Gantois blanc à P. Hudry

Gantois Dominicain noir à S. Paschke

Gantois Dominicain jaune à S. Paschke

Texte et photos S. PASCHKE

## MONTLUÇON 1994 - PREMIERE COUPE DE FRANCE DU LYNX DE POLOGNE

Réalisée dans le cadre de la Spéciale SNC, les 18, 19 et 20 novembre 94 à Montluçon, cette Première Coupe de France du Lynx de Pologne a connu un vif succès et nous remercions les éleveurs et adhérents d'avoir répondu à notre appel. La présentation, forte de 171 sujets, relativement importante en comparaison de notre National ces deux dernières années, était de plus très variée puisque pas moins de 13 variétés étaient proposées au jury.

Le règlement de la Coupe est peut-être à revoir, rappelons que l'attribution du titre est laissée à l'initiative du jury sur un seul sujet par couleur alors que d'autres Clubs spécialisés opèrent un cumul de points sur trois cages même variété. Les lauréats : F. bleu barré à Didier Massardi qui cumule le GPH des races étrangères de rapport.

M. noir barré à Jean-Pierre Gau

M. rouge maillé à Eric Chovet

F. jaune maillé à Jean-Claude Tisseron

Nous avons constaté, au travers de la présentation de J.P. Gau, initiateur du C.F.L.P. et grand éleveur habitué aux plus hautes récompenses, son retour à un excellent niveau d'élevage après quelques années difficiles et nous nous en félicitons. A cet effet, nous tenons à souligner la haute qualité de la présentation des éleveurs de Lynx puisque la SNC a dû faire procéder à un tirage au sort pour départager le gagnant de la Coupe André Michels, car M. Idoux éleveur de Lahores ainsi que trois éleveurs de Lynx, MM. Gau, Pradine et Tisseron étaient en compétition pour l'attribution de ce Prix, avec 2 PH et deux 1<sup>er</sup> Prix dans la même variété. M. Gau a été l'heureux bénéficiaire de ce tirage au sort.

A noter aussi la belle prestation de M. Pradine qui remporte le Grand Prix dans la classe pigeons de rapport étrangers, cumule 2 GPH ainsi que le Prix d'Elevage SNC.

Nos remerciements aux participants, nos félicitations aux lauréats qui ont remporté un magnifique vase de Limoges offert par le C.F.L.P. ainsi qu'une assiette-souvenir offerte par la Société Montluçonnaise d'Aviculture, que nous remercions pour la qualité de son accueil.

Rendez-vous les 10, 11 et 12 novembre 1995 à Chambéry pour la seconde édition.

Jean-Claude TISSERON

## LES ACCOUPLEMENTS

Jean-Louis FRINDEL

Cet article aurait en fait pu paraître en janvier, au moment de préparer ou de réaliser les accouplements, mais pour ceux qui ne sont pas pressés et à court d'idées ou en quête d'une autre méthode, ce n'est jamais trop tard.

Je vais tenter d'exposer ma méthode pour la composition de mes couples de reproducteurs, pour mes races que je sélectionne depuis quelques années.

En fait, elle sera la même pour la race que je viens de reprendre en partant de sujets qui ne sont pas nés chez moi et dont je ne connais pas grand-chose de leurs origines.

Elle est donc valable pour tout éleveur débutant, quelle que soit la race. Cette méthode est celle d'un "maître" connu presque uniquement dans le cercle des éleveurs de sa race, le Cravaté Turbit, il s'agit de Phil L. Roof, USA.

A ma question relative aux accouplements, il me dévoila quelques-uns de ses "secrets" publiés d'ailleurs dans l'APJ de juillet 1976.

Il faut avoir à l'esprit le standard, c'est à dire le type idéal que l'on veut obtenir dans la saison à venir.

Indépendamment de tout résultat de jugements, chaque éleveur doit faire son propre choix quant aux reproducteurs qui semblent être, pour lui, les meilleurs afin de produire le "sujet idéal". En effet, les juges voient nos sujets quelques minutes lors des concours, un jour bien précis, dans des conditions précises, alors que nous, éleveurs, observons notre stock toute l'année, nous en connaissons le fond héréditaire, les origines de chacun de nos sujets.

Souvent il m'est arrivé de céder mes "champions" ou "vice-champions" et de garder des 1<sup>er</sup> Prix, 2<sup>e</sup> Prix ou même 3<sup>e</sup> Prix...

Nous commençons donc par planifier nos couples pour la saison suivante. Beaucoup d'éleveurs font cela en observant leurs sujets dans les cages d'expo qu'ils ont chez eux, d'autres connaissent si bien tous leurs sujets qu'ils font cela sur papier, sans même les voir, uniquement de mémoire. Mais le but est toujours le même : "balancer", équilibrer chaque couple en tenant compte des points positifs et négatifs des partenaires.

Ceci nous amène à la question : comment faire la balance, comment équilibrer les accouplements ? Malheureusement pour le lecteur, c'est ceci le plus difficile, c'est l'étude, l'observation, la connaissance, l'expérience, le "doigté", la patience qui est propre à chacun d'entre nous qui fait la différence et qui fait que un plutôt que l'autre arrive à "passer le test" et produire des sujets de meilleure qualité que les précédents.

Aussi n'est-il pas difficile de livrer le "secret" (qui n'en est pas un) d'une méthode, en sachant que chacun fera la choix à sa manière... compétition oblige !

Chacun ayant ses propres idées, je ne ferai que proposer des suggestions.

Tout d'abord, il faut se débarrasser d'idées préconçues souvent erronées telles "le mâle apporte la couleur, la femelle la forme". Ceci est évidemment valable, en partie, dans le cas où le mâle porte une couleur liée au sexe, mais il faut dire aussi que des femelles de très bonne forme contribuent largement à la sélection de ce caractère, à condition que le mâle soit aussi de bonne facture.

Ceci amène la notion fondamentale qui sera toujours valable : ne jamais accoupler ensemble des sujets ayant les mêmes défauts. Les défauts de l'un doivent toujours être compensés par les qualités de l'autre, dans la même position du standard.

Une autre notion est à abolir : "un sujet chétif accouplé à un sujet super crack devrait donner des intermédiaires convenables". Ceci est partiellement faux car les expériences ont montré que l'on peut certes obtenir des intermédiaires corrects, mais surtout des sujets des 2 extrêmes de départ, c'est à dire des chétifs et des bons, mais souvent moins bons que le "champion".

Alors, voilà comment je procède :

Nous avons vu dans l'article sur la sélection (Colombiculture n° 95, p.15) que je procède à un classement de mes reproducteurs sur la base de divers caractères (qualités générales et particulières : tête, forme, couleur, bec... hérédité, origines, vitalité, aptitudes à l'élevage...). Ainsi se trouvent placés x mâles et x femelles, de 1 à x, le nombre de couples sera donc fonction du nombre de partenaires en présence, avec un surplus parfois d'un des sexes, ce qui constituera une réserve, ou ce sera pour la vente. (Il s'agira donc de "bons" sujets que j'aurais gardé pour moi-même !).

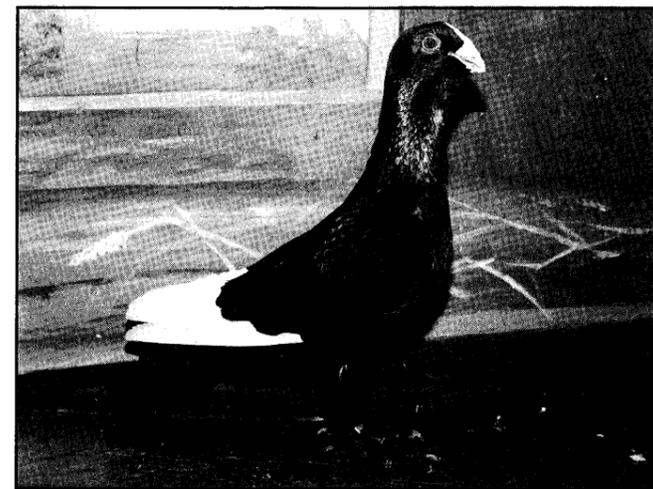
Donc, pour former mon couple n° 1, je me pose la question si les qualités de la femelle n° 1 équilibrent les défauts du mâle n° 1 et vice-versa (noter qu'il ne sera déjà plus question de défauts graves, mais de détails à perfectionner). Si ce n'est pas le cas, je passe à la femelle n° 2, ou plus... jusqu'à ce que je trouve le partenaire adapté.

Alors se pose une question importante : nous disposons de 5 couples par exemple, allons-nous composer, selon cette méthode, 2 ou 3 couples de top niveau ou allons-nous choisir d'étaler la complémentarité des caractères sur l'ensemble et composer alors 5 couples "raisonnables" ?

C'est une décision que chacun doit prendre en fonction de ce qu'il possède, ou de ce qu'il veut obtenir.

Pour ma part, je préfère me baser sur des accouplements "de pointe" quitte à réaccoupler en cours de saison, avec les risques de perte de temps, et me contenter de ce que les "derniers" couples vont produire de valable. C'est dans cette phase de l'élevage (et de la sélection) qu'il faudra avoir la main heureuse, mais la suite : technique d'élevage proprement dite, hébergement, nourriture, hygiène, prévention, sera encore plus importante afin que la production de la première phase puisse être menée à terme.

Bonne chance.



Beyrouth noir - Prop DIEIDA - Photo Ripaldi

## LISTE DES JUGES PIGEONS ADHERENTS A LA S.N.C. AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1995

**ALAMARGOT Elie** - Maurepas - 03410 DOMERAT  
**AUGIER Louis**  
 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES  
**BEAUDOIN Roger** - 30, rue Joffre - 57120 ROMBAS  
**BELAUD Pierre** - Puech Mermen - 81710 SAIX  
**BOUQUET Christian**  
 42, rue du Château d'Eau - 76400 FECAMP  
**BRAULT Maurice**  
 23, place Michelet - 37000 TOURS  
**CANCE Jean-Louis**  
 Place de l'Eglise - 46270 BAGNAC-SUR-CELE  
**CLAIR Gilbert**  
 113, rue du Général De Gaulle - 80330 LONGUEAU  
**COLMARS Denis**  
 43, cours de Forbin - 13120 GARDANNE  
**COMBEMOREL Jean** - 18320 COURS-LES-BARRES  
**COTTEREAU Léon** - La Chesnaie - 72560 CHANGE  
**CROS Henri**  
 Le Cros - St-Julien d'Olargues - 34390 OLARGUES  
**DELAPORTE Alex**  
 7, rue des Pirioux - Les Noëls - 41350 VINEUIL Cedex 50  
**DEVILLE Richard**  
 Route de Sauzens - 11170 CAUX-ET-SAUZENS  
**DUCREY Raymond** - Rochebrune - 26110 NYONS  
**FABRE Didier**  
 11, rue Kehlenhof - 67110 WINECKERHAL  
**FAVIER Bernard**  
 28, rue des Faisans - 38230 VILLETTE D'ANTON  
**FELT René**  
 33, quartier de l'Eglise - 57660 HELLIMER  
**FRANCQUEVILLE Jacqueline**  
 19, rue du Moulin - 02300 ABBECOURT  
**FREUND Claude**  
 121, rue Principale - 67230 HERBSHEIM  
**FRINDEL Jean-Louis**  
 36, rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD  
**GANSTER Eugène**  
 127, rue des Jardins - 67410 DOSENHEIM-SUR-ZINSEL  
**GARCIA Antoine** - La Cavalerie - 09100 PAMIERS  
**GAY Alain**  
 93, rue du Père Sambardier - 42170 ST-JUST ST-RAMPERT  
**GRAUSS Jacky**  
 9, rue des Acacias - 67120 ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
**GRUNENBERGER Célestin**  
 9, chemin du Kayser - 68530 BUHL  
**GUILLEMOT Roger**  
 50, avenue de l'Est - 94100 SAINT-MAUR  
**GUILLOIS Jean**  
 51, rue des Quatre-Chênes - 91430 IGNY  
**GUTT Ernest**  
 48, route de Marspich - 57100 TERVILLE  
**HAFFNER Raymond**  
 31, route de Cernay - 68800 VIEUX THANN  
**HALTER Alain** - 25, rue des Hêtres - 67240 SCHIRRHEIM  
**HEINRICH Jean-Luc**  
 11, rue des Vignes - 67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER  
**HIPP Léon**  
 23, rue de Belfort - 68310 WITTELSHEIM  
**HUDRY Philippe** - Burnel - 74150 VALLIERES  
**JAUNEAU Richard**  
 Le Frottier - 41320 LA CHAPELLE MONTMARTIN  
**JEAN René** - 38, rue Biron - 24000 PERIGUEUX  
**JONQUIERES Georges**  
 10, rue Hans Andersen - 31500 TOULOUSE  
**JORDAN Bernard**  
 4, rue Jean-Jacques Henner - 68270 WITTENHEIM  
**KERADENNEC Serge**  
 11, rue du Pont de Pierre - 18200 ST-AMAND MONTROND  
**KIEFFER Théo** - 99, rue du Foyer - 67150 NORHOUSE  
**KIELWASSER Gérard** - 25, rue de Sierentz - 68680 KEMBS  
**LAGRANGE Michel** - Bard - 63340 BOUDES  
**LECHAT Claude** - 27, rue Gustave Courbet - 87100 LIMOGES

**LE CARRER Joseph**  
 14, résidence des Camélias - 56270 PLOEMEUR  
**LEMAITRE Pierre**  
 St-Loup Hors - 14400 BAYEUX  
**LONGEIN Gérard**  
 8, rue Gustave Charpentier - 94240 L'HAY-LES-ROSES  
**LOPEZ Roger**  
 rue de la Sablière - 69290 ST-GENIS DES OLLIERES  
**LOUIS Jacques**  
 chemin de la Manse - 81100 CASTRES  
**LOZNIOWSKI Bruno**  
 47, rue de Guerting - HAM-SOUS-VARSBERG  
**MAGRANGEAS Guy**  
 45, rue du Pellerin - 44640 ST-JEAN DE BOISEAU  
**MICHEL Jean-Louis**  
 Bassenier - 71130 UXEAU  
**MORISSET Gérard**  
 12, rue Eugène Marielle - 91200 ATHIS MONS  
**MORMANNE Jacky**  
 17, rue de Mantoue - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
**MOULARD Jean**  
 8, rue Hector Ridet - 27000 EVREUX  
**OSTERTAG Patrick**  
 8, rue des Pierre - 67410 DRUSENHEIM (abonné seulement)  
**PANNETIER Julien**  
 22, rue des Champs Pacauds - 58000 NEVERS  
**PELISSIER René**  
 3, rue des Aubépines - 43000 VALS près LE PUY  
**PILORGES René**  
 24, rue de Laval - 53360 QUELAINES  
**PLANSONT André**  
 Les Landes de Guillaud - 87800 ST-MAURICE-LES-BROUSSES  
**PORCHERON Claude**  
 Sainte-Livrade - 31530 LEVIGNAC-SUR-SAVE (abonné seulement)  
**POTDEVIN Georges**  
 333, route de l'Epine - 73000 CHAMBERY  
**QUINT Claude-Henri**  
 74, rue Albert Thomas - 59100 ROUBAIX  
**RAOUST Christian**  
 37, rue Joseph Marignac - St-Martin du Touch - 31300 TOULOUSE  
**RHODIER Bernard**  
 19, rue du Petit Bicêtre - 77170 BRIE COMTE ROBERT  
**RIPALDI Robert**  
 315, avenue de Montolivet - 13012 MARSEILLE  
**RIVAT Patrick**  
 7, chemin des Favières - 42600 ST-GEORGES HAUTEVILLE  
**ROCLKO Michel**  
 26, rue du Limon - 60170 RIBECOURT  
**ROMUALD Jacques**  
 80, rue Gounod - 10100 ROMILLY-SUR-SEINE  
**ROULPH Christian**  
 Le Mas Brugier - 30560 ST-HILAIRE DE BRETHMAS  
**SARRE Roland**  
 37, rue Clément Ader - 87100 LIMOGES  
**SCHLEMMER Romain**  
 19, rue de Boucheporn - 57880 VARSBERG  
**SERMONDADAZ Roger**  
 15, rue de la Maison Brûlée - 94100 SAINT-MAUR  
**SIMON Claude**  
 84, rue Aristide Briand - 90300 OFFEMONT  
**SPEYER Camille**  
 4, rue du Centre - 57350 STIRING WENDEL  
**STRASSEL Dominique**  
 104, rue Principale - 67360 FROESCHWILLER  
**TAMBURINI Etienne**  
 19, rue Cuzin - 69120 VAULX-EN-VELIN  
**VERMEZ Claude**  
 18, La Bretèche - 45240 LIGNY-LE-RIBAUT  
**WAAG René**  
 Aux Colombes House - 81120 ROUMEGOUX  
**WOLF Gaston**  
 22, rue de la Minière - 57700 HAYANGE MARSPICH

## A LIRE ATTENTIVEMENT PAR NOS SOCIETAIRES, NOS ABONNES ET PAR LES ORGANISATEURS D'EXPOSITIONS

Devant l'abondance des courriers qui ne sont pas adressés aux correspondants responsables et qui nécessitent des réexpéditions génératrices de retards, nous nous permettons de rappeler à qui vous devez vous adresser ;

### QUESTIONS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Jean-Louis FRINDEL - 36, rue de Benfeld - 67230 KERTZFELD - Tél. et Fax : 88 74 22 40

### ADHESIONS, COTISATIONS, ABONNEMENTS A COLOMBICULTURE COMMANDES DE BAGUES ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Philippe HUDRY - Burnel - 74150 VALLIERES - Tél. et Fax : 50 62 18 18

### DEMANDE DE PATRONAGE D'EXPOSITION (y compris envoi du catalogue-palmarès) Elie ALAMARGOT - Maurepas - 03410 DOMERAT

### ANNONCES D'EXPOSITIONS DANS LA REVUE COLOMBICULTURE PAR FAX : 91 66 11 71 PETITES ANNONCES ET PUBLICITE

Robert RIPALDI - 315, avenue de Montolivet 13012 MARSEILLE

### RELIURES POUR LA REVUE COLOMBICULTURE

Reliures cartonnées et toilées de couleur bleue, d'une capacité de 20 à 24 revues : 70 F pièce, franco  
Léon COTTEREAU - La Chesnaie - 72560 CHANGE

Toutes réclamations éventuelles doivent être adressées aux correspondants indiqués ci-dessus.  
Nous vous rappelons également que tout règlement doit être joint et établi exclusivement à l'ordre de la Société Nationale de Colombiculture

### CHANGEMENTS D'ADRESSE

En cas de changement d'adresse, nous vous prions de préciser également l'ancienne adresse, surtout s'il y a changement de département et adressez-le à Philippe HUDRY.

SOCIETAIRES, ABONNES, pour vos renouvellements, et si vous commandez des bagues, utilisez la formule ci-dessous. En cas de changement d'adresse, rappelez l'ancienne adresse (ou le n° de sociétaire). Pour ne pas abîmer votre revue, utilisez une photocopie.

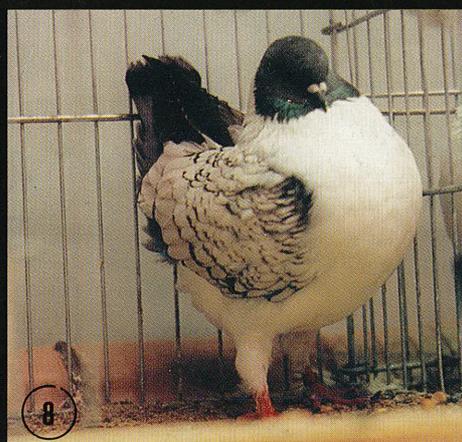
-----  
PARTIE A RETOURNER

N° de Sociétaire (facultatif) : .....  
 NOM ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... Ville ..... N° Téléphone .....

### OBSERVATIONS

<b>Commande de Bagues</b>	<b>Abonnement à COLOMBICULTURE</b>	<b>140 F.</b>
..... dizaines 6 mm	<b>(150 F pour les pays hors Europe)</b>	
..... dizaines 6,5 mm	<b>COTISATION S.N.C.</b>	<b>20 F.</b>
..... dizaines 7 mm	TOTAL.....	
..... dizaines 8 mm	A..... le.....	
..... dizaines 9 mm		
..... dizaines 10 mm	Signature	
..... dizaines 11 mm		
..... dizaines 12 mm		
soit ..... x 11 F.		





1. Schietti jaune - Ch. LAGRANGE
2. Magnani sauri - Ch. LAGRANGE
3. Schietti crème barré - LAPIERRE
4. Schietti bronze - Ch. LAGRANGE
5. Bleu b. cachou - BOSTMAMBRUN
6. Schietti isabelle barré - GRAUSS
7. Gazzi lavande - RIVIERE
8. Gazzi champion dans sa variété
9. Bleu barré blanc - GRAUSS
10. Gazzi crème barré - MANIERE
11. Gazzi jaune - FAVIER

Photos PORCHERON